

SERVICE DE PNEUS
TIRE SERVICE
Firestone MICHELIN
"LA PLUS VASTE ORGANISATION DE VENTE,
SERVICE ET RECHAPAGE DE PNEUS AU QUÉBEC"
128 avenue St-Sacrement, Québec — Tél.: 481-0511

l'Action Québec

Québec

66e année, No 550

Vendredi,

22 juin 1973

15 cents

A QUALITÉ ÉGALE C'EST MOINS CHER CHEZ
TAPIS EMILIEN ROCHETTE
DEPUIS 30 ANS LE PREMIER À QUÉBEC
555, de la Couronne, coin St-Vallier
529 4164

Bourassa refuse de régler le problème de la langue autour d'une table ronde

Par Jacqueline MONDY

QUÉBEC (PC) — Les problèmes linguistiques au Québec ne se régleront pas autour d'une table ronde réunissant les chefs politiques, mais à l'Assemblée nationale, "lieu par excellence des rencontres des élus du peuple".

C'est ce qui ressort d'une lettre adressée au chef de l'opposition officielle, M. Gabriel Loubier, par le premier ministre, M. Robert Bourassa.

M. Bourassa décline ainsi une invitation du chef unioniste qui proposait une rencontre entre les chefs des quatre parquets primordiaux pour tous les Québécois.

Cette idée de concertation non-partisane sur la politique linguistique avait été lancée en mai dernier par le professeur Edward McWhinney, auteur de la trame du rapport Gendron traitant des titres de panéliste, à l'atelier de travail de la langue et de l'immigration, lors des assises de l'UN.

Une telle concertation, avait soutenu M. McWhinney, est une nécessité absolue. Elaborée par un parti au pouvoir et ratifiée par le Parlement, une politique linguistique globale serait "une stupidité politique" puisqu'elle pourrait être remise en question à tous les quatre ans.

Refus

M. Loubier avait repris cette idée et en date du 5 juin, proposait trois dates de rencontre à ses collègues. Dans un dossier remis jeudi à la presse, il note que les chefs politiques n'ont pas "souscrit à son invitation".

"Ils ont refusé d'engager le dialogue sur un aspect de politique, que tous les nationalistes du Québec jugent pourtant essentiel. Force nous est de constater que les intérêts partisans ont prédominé encore une fois sur les considérations d'ordre national", déclare-t-il.

Le dossier de M. Loubier, outre son invitation et un communiqué sur sa réaction face à la réponse négative reçue, comporte seulement deux réponses.

Occupés

La première, du chef du gouvernement, avise M. Loubier que M. Bourassa sera le 21 juin — dernière date proposée — à Montréal pour recevoir, au nom du gouvernement du Québec, le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi. Il n'est fait aucune mention des deux dates antérieures, soit les 15 et 18 juin.

M. Bourassa, tout en félicitant son collègue pour "son désir de trouver une solution juste, pratique et réaliste à la question linguistique", ajoute que c'est à l'Assemblée nationale que cette question devra être discutée.

Il rappelle d'ailleurs "l'expérience heureuse" qu'a vécue récemment l'Assemblée nationale, lors de l'étude des amendements touchant la connaissance d'usage du français pour les membres des corporations professionnelles.

M. Yvon Dupuis, chef créditiste, dans un télégramme, refuse l'invitation alléguant "une réduction très chargée et un itinéraire quotidien prévu à l'avance pour d'ici la fin du mois d'août". Il accepterait une telle rencontre en septembre, à condition que la date lui soit connue dès maintenant.

Le Parti québécois n'aurait donné aucune réponse si l'on se fit au dossier de M. Loubier qui est muet sur la participation de ce quatrième partenaire.

Selon M. Louis Bernard, le PQ a avisé, par téléphone, M. Loubier de l'absence de M. René Lévesque, retenu à Halifax par des engagements antérieurs, mais déléguant M. Camille Laurin, chef parlementaire, si les deux autres partis acceptaient la rencontre. ■

Seulement deux blessés

Un DC-8 d'Air Canada explose à Toronto

TORONTO (PC) — Un DC-8 d'Air Canada a été détruit et deux employés au sol ont été blessés, jeudi

soir, à la suite d'une série d'explosions et d'incendies qui se sont déclarées à bord de l'appareil, au moment des derniers préparatifs de son vol vers Vienne.

Selon un porte-parole d'Air Canada, huit des membres d'équipage de l'appareil se trouvaient à bord au moment où se produisit la première explosion, mais ils ont réussi à s'en sortir sains et saufs.

Les passagers devaient monter à bord du DC-8 vers 7 heures 15, heure avancée de l'Est, soit dix minutes environ après la première explosion.

On ne connaît pas la cause des explosions. Le ministère des Transports et Air Canada ont lancé immédiatement une enquête.

Apparemment, les explosions se sont produites au moment où on faisait le plein d'essence de l'avion. Les blessés sont un employé de Consolidated Fuel Co. et un employé d'Air Canada. On ne connaît pas la nature de leurs blessures.

Le DC-8, qui a été acheté en 1968, au prix de \$8 millions, est une perte totale. Le camion-citerne qui desservait l'appareil a également été détruit.

Quelque 120 passagers devaient monter à bord de l'avion. On ignore si les bagages avaient été amenés à bord.

Un millier de personnes, à l'aéroport de Toronto, ont assisté à la destruction de l'avion. Les flammes s'élevaient jusqu'à cent pieds dans les airs. ■



Un petit frère pour Justin

Les rumeurs sont maintenant confirmées: le couple Trudeau attend un second enfant pour la fin de l'année. Justin aura donc un petit frère ou une petite sœur pour célébrer son deuxième anniversaire, le 25 décembre prochain. Mme Trudeau apparaît en compagnie de son époux lors du dîner offert au premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, mardi à Ottawa.

Téléphoto UPI ■

Les francophones en minorité dans la publicité au Québec

Par Paul LONGPRE

QUÉBEC (PC) — Les francophones sont en situation de minorité sur tous les plans dans le monde de la publicité au Québec.

Ils ne contrôlent en effet que 26 pour cent des entreprises de publicité, tandis qu'ils sont minoritaires à tous les paliers dans le personnel des agences non francophones. Près du tiers de ces dernières n'ont même pas de responsable de la publicité en langue française.

Ces données sont contenues dans une étude commandée en 1971 à la Société de recherche en sciences du comportement, entreprise privée montréalaise mieux connue sous le signe SORECOM.

Skylab: mission accomplie et retour parfait

HOUSTON. (AFP et Reuter). — Les astronautes sont sortis debout de la cabine Apollo qui les a ramenés sur Terre, confirmant le succès de la première mission Skylab. Ils paraissent en parfaite santé.

La cabine Apollo ramenant sur terre les trois astronautes de Skylab après un séjour record de 28 jours dans l'espace s'est posée vendredi dans le Pacifique à 9 h 49.

Peu après l'amerrissage, le commandant de la mission, Charles Conrad, a fait savoir que ses compagnons, Joseph Kerwin et Paul Weitz étaient dans "une forme excellente".

Quelques secondes plus tard, des plongeurs du porte-hélicoptère "Ticonderoga" s'affairaient autour de la cabine, qui flottait dans la bonne position. Les hommes grenouilles se trouvaient à bord d'un hélicoptère qui survolait la zone de récupération, à 830 milles de San Diego, en Californie.

La mission des hommes grenouilles était de fixer un "collier" pneumatique autour de la cabine Apollo pour améliorer sa flottaison en attendant qu'elle soit hissée à bord du "Ticonderoga", qui croise à quelques milles.

A l'instar de leurs prédécesseurs dans l'espace, les astronautes de Skylab sont restés dans leur cabine Apollo jusqu'à ce qu'elle soit placée sur le pont du navire de récupération. ■

par la commission Gendron sur la situation de la langue française au Québec. Elle a été déposée jeudi à l'Assemblée nationale par le ministre François Cloutier, responsable de la politique linguistique dans le gouvernement Bourassa.

L'étude, qui portait sur 41 des 95 agences de publicité au Québec, démontre également que les agences francophones n'occupent que 16 pour cent du marché, soit \$1,2 million sur les \$7,5 millions de chiffre d'affaires des entreprises analysées.

Recommandations

Devant ces faits, dont elle reconnaît s'être largement inspirée, la commission Gendron recommandait au gouvernement, en décembre dernier, de susciter la création, au niveau universitaire, d'une véritable école francophone de publicité, qui assurerait la formation professionnelle sur tous les plans: commercial, technique et linguistique.

Elle l'invitait aussi à favoriser les échanges entre publicitaires québécois et français, dans le cadre des accords franco-québécois.

Aux grandes agences de publicité canadiennes et étrangères qui font affaire au Québec, elle recommandait de confier leurs campagnes de publicité en français à des publicitaires francophones et de procéder graduellement à l'élimination de la traduction des textes anglais, pour les remplacer par des adaptations et par des créations à partir du français.

Situation

Pour les fins de cette étude, SORECOM partage les agences de publicité de la publicité de la manière suivante: CAQ pour les entreprises canadiennes-anglaises ayant un siège social au Québec; CFQ pour les entreprises canadiennes-françaises dont le siège social est au Québec; et CAC pour les entreprises canadiennes-anglaises dont le siège social n'est pas au Québec.

Sur les 41 agences qui ont fait l'objet de cette enquête, neuf se trouvaient dans le premier groupe, 16 dans le deuxième et 14 dans le troisième. Deux agences n'entraient pas dans ce classement.

Au chapitre du personnel, la répartition est la suivante dans le groupe CAQ: 1-3 de francophones et 2-3 d'anglophones aux différents paliers, sauf au conseil d'administration.

Les agences classées ACA comptent moins de 10 pour cent de francophones, au niveau du siège social et du conseil d'administration. Ce pourcentage passe

à 20 pour cent parmi les dirigeants du bureau du Québec et à 39 pour cent parmi le personnel non dirigeant.

Décision

Dans son rapport, la commission a de son côté insisté sur les faits suivants découlant de l'enquête SORECOM:

— chaque agence du groupe CAQ a conçu en moyenne 19 campagnes publicitaires en français contre 208 campagnes traduites ou adaptées de l'anglais, au cours des 12 mois précédant l'enquête;

— dans le groupe CFQ, ce rapport est de 20 à 8 et il est de 10 à 268 chez le groupe CAC.

Nixon et Brejnev signent un accord

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon et M. Leonid Brejnev se seraient mis d'accord sur une déclaration de principe par laquelle les États-Unis et l'Union soviétique s'engagent à tout faire pour éviter une guerre nucléaire.

Au cinquième jour de leur rencontre au sommet, les deux hommes d'État vont signer vendredi à 12h30, à la Maison-Blanche, un nouvel accord-surprise dont les porte-paroles des deux gouvernements n'ont pas voulu révéler la teneur.

Mais on apprend de très bonne source qu'il s'agit d'une déclaration commune dans laquelle les deux pays s'engagent à tout faire pour éviter un conflit atomique. Le document ne constituerait toutefois pas une renonciation formelle à l'usage des armes nucléaires.

L'importance du nouvel accord est soulignée par le fait que le président Nixon a convoqué dans la matinée, à la Maison-Blanche, les dirigeants démocrates et républicains du Sénat et de la Chambre des représentants pour leur en expliquer la teneur.

De son côté, M. Henry Kissinger a convoqué une conférence de presse avant la signature.

Le président Nixon et M. Brejnev doivent quitter Washington dans l'après-midi pour aller terminer leur rencontre d'une semaine à San Clemente, en Californie. ■

Toupin revient sur sa décision

par Guy GIROUX

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, est revenu sur la décision qu'il avait prise en avril dernier de ne pas encourager la création d'une société mixte d'aménagement agricole et sylvicole de l'Est du Québec. Le ministre a plutôt proposé hier, lors d'une rencontre privée, la création d'un comité spécial qui sera chargé de présenter un rapport sur le projet de création de la société. Le rapport devra être présenté à la mi-août.

C'est ce qu'a révélé hier M. Jean-Marie Jobin, président du Conseil agricole de l'Est du Québec, lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'Union des producteurs agricoles, à Québec. Assistait également à cette conférence, MM. Louis-Philippe Rioux, vice-président du Conseil régional de développement de l'Est du Québec, et M. Armand Guérard, vice-président de l'UPA (l'ancienne Union catholique des cultivateurs).

MM. Jobin, Rioux et Guérard sont les personnes qui ont pris part à la rencontre privée d'hier avec le ministre Toupin, rencontre au cours de laquelle ce dernier devait revenir sur la décision antérieure qu'il avait signifiée au président du Conseil agricole. Le ministre avisait alors M. Jobin — le 11 avril 1973 — dans une lettre qui lui était adressée, que la constitution d'une banque gouvernementale de terres agricoles, impliquée par la création de la société mixte, obligerait l'État à supporter une capitalisation excessive et des frais injustifiables devant le public québécois dans le contexte actuel de l'économie agricole.

Or, malgré cet argument du ministre, celui-ci est revenu sur sa décision, en suggérant la création du comité spécial mentionné plus haut.

Commentant l'attitude du ministre, M. Jobin a affirmé hier que ce dernier n'avait pas saisi correctement, en avril dernier, les vues du Conseil agricole de l'Est du Québec, en s'opposant à la création de la société mixte d'aménagement agricole et sylvicole qui lui était proposée. Se disant par ailleurs satisfait des résultats obtenus lors de la réunion avec M. Toupin, qui était accompagné pour la circonstance du sous-ministre Lussier et de M. Jérôme Arcand, directeur des programmes spéciaux du ministère, M. Jobin a souligné qu'un premier pas venait d'être franchi. "La réunion a donné une très bonne perspective de travail pour l'avenir", devait-il ajouter.

LA SOCIÉTÉ MIXTE

Telle qu'elle a été conçue jusqu'ici, la Société mixte d'aménagement agricole et sylvicole de l'Est du Québec serait composée de représentants des Unions de producteurs agricoles et des Syndicats de producteurs de bois, de même que de représentants des ministères des Terres et Forêts, de l'Agriculture et, aussi, de représentants des Sociétés de crédit agricole.

La société aurait comme tâche d'inventorier toutes les terres qui seraient de son ressort, en se basant sur une étude bio-physique et socio-économique, ainsi que sur la disponibilité des lots. Elle identifierait, par ordre de priorité, les zones propices au membrement. Elle identifierait en outre, pour chacune des zones, les obstacles au remembrement: âge, liquidité, entêtement, dispersion, etc...

Par ailleurs, la société, qui aurait le pouvoir d'acheter des terrains, pourrait évaluer, selon les cas, constituer des blocs afin de les vendre ou de les louer, ou encore afin de les verser à sa banque de terres. Le grand objectif poursuivi par une telle politique consisterait en un réaménagement foncier de nature à remédier au morcellement des terres qu'a entraîné l'application de l'arrêté en conseil 1887 qui a nécessité des investissements de l'ordre de \$8 millions.

Dans l'optique de ses promoteurs, l'application d'une telle politique aurait pour conséquence de favoriser la réalisation d'objectifs agricoles rentables, afin de venir en aide aux producteurs agricoles ou sylvicoles en difficulté. La société nécessiterait, pour rendre cette tâche à bien, quelque \$6 millions (c'est un chiffre préliminaire) qui seraient administrés conjointement par le gouvernement et les producteurs du Bas du fleuve.

Pour obtenir les montants nécessaires au bon fonctionnement de la société, on compte principalement sur les accords de l'ARDA (Aménagement rural et développement agricole), intervenus en vertu d'une entente fédérale-provinciale. C'est d'ailleurs parce qu'une séance du comité de liaison fédéral-provincial doit se tenir en fin août que le ministre Toupin considère que le rapport du comité spécial, dont il a proposé la création hier, devrait être présenté à la mi-août, en vue d'entreprendre d'éventuelles négociations entre les deux niveaux de gouvernement, au sujet de la création possible de la société mixte.

Selon un autre ordre d'idées, soulignons que faisant suite à la rencontre d'hier avec le ministre Toupin, une rencontre analogue est prévue pour aujourd'hui avec son homologue des Terres et Forêts, puisqu'on a également à faire face à un problème de "morcellement des terres" dans ce secteur.

Remarquons de plus que le comité spécial dont la création a été suggérée par le ministre de l'Agriculture sera formé inévitablement. Il sera composé, en plus de représentants du ministère, de représentants du Conseil agricole de l'Est du Québec et des producteurs agricoles. ■

Sommaire

Classées	12
Comiques	11
D'un océan à l'autre	14
Décès	13
Finance et Economie	6
Horoscope	13
La Belle Province	7
La famille	5
Mots croisés	12
Opinions	4
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Sports	9-10

la météo

Le soleil persistera encore aujourd'hui et demain, ce qui annonce une belle fin de semaine pour célébrer la St-Jean, Place Royale. On prévoit bien des averses occasionnelles en fin de journée aujourd'hui, mais la même chose avait été annoncée pour hier et en fait il n'a pas plu. La température demeurera chaude et humide. C'est l'été. Un minimum la nuit de 60 et un maximum le jour qui dépassera 80 et même 85.

— autres détails en page 13 — ■

Action politique

par ROBERT BOURASSA

De mai 1972 à mai 1973

171,000 nouveaux emplois

La reprise de l'économie québécoise est bien réelle comme en témoigne le dernier relevé de Statistique-Canada sur la situation de l'emploi au mois de mai 1973.

Les nouveaux emplois

Cent soixante-onze mille Québécois de plus avaient un emploi en mai 1973 par rapport à mai 1972. La moyenne de création d'emploi pour les cinq premiers mois de l'année en cours par rapport aux mois correspondants de 1972, est de 108,000.

janvier	41,000
février	79,000
mars	107,000
avril	144,000
mai	171,000
moyenne	108,000

Le nombre des sans-emploi a lui-même diminué de mai '72 à mai '73 de 28,000 et ce, au moment même où l'augmentation de la main-d'œuvre atte-

gnait 143,000. C'est donc dire que la situation économique du Québec continue de s'améliorer et, j'en ai la conviction, tous les Québécois s'en réjouissent avec nous.

L'accroissement de la prospérité

Cette performance de notre économie souligne de nouveau la valeur des efforts prioritaires consentis par l'ensemble des Québécois pour créer chez nous ces conditions de prospérité auxquelles nous aspirons tous. Notre engagement personnel pour le développement économique et celui du gouvernement cherche essentiellement à répondre à ce désir de tous d'opérer un redressement significatif de notre économie.

De toute évidence — et les chiffres en témoignent — nous sommes désormais sur la voie du progrès économique du Québec.

Individuellement, les citoyens du Québec pourront ainsi bénéficier des avantages

liés au progrès économique pendant que, collectivement, cette renaissance de notre économie accèlèrera d'autant notre confiance en nous-mêmes et facilitera la réalisation de nos objectifs sociaux et culturels.

De grands projets économiques

Le monde économique a sa part de fragilités. Il nous faut donc demeurer vigilants et ne jamais cesser d'innover et de travailler à améliorer la situation.

Les grands projets de la baie James et du port pour super-pétroliers illustrent la permanence de notre détermination à relever les défis économiques de notre société afin que les citoyens du Québec puissent continuer d'avoir un niveau et une qualité de vie compatibles avec les standards du continent nord-américain.

La prospérité économique demeure la condition essentielle du progrès social et culturel.

Rive droite

par Claude Parent

Police

Le maire de St-Romuald, M. Marc Bisson, a déclaré que le corps de police de St-Romuald avait un besoin de personnel additionnel. Devant la croissance de sa municipalité, le maire veut donner à ses concitoyens un service plus adéquat dans le domaine de la protection publique et de la lutte contre les incendies.

En effet, les agents de la force constabulaire de St-Romuald sont aussi pompiers.

M. Bisson a aussi déclaré qu'il était favorable à un regroupement des différents corps de policiers-pompiers des différentes villes de la Rive-Sud en insistant sur trois points : une "augmentation" de personnel pour obtenir une "flexibilité" plus souhaitable et il espère qu'une telle opération sera une "économie financière" appréciable pour les citoyens payeurs de taxes.

Fusionnement

Les municipalités de l'ouest du secteur de la Rive-Sud auront prochainement l'occasion de se prononcer sur la valeur du regroupement de ces municipalités. En effet, le maire de Charny, M. Herman Couture, attend les états financiers des différentes municipalités concernées pour convoquer cette réunion. La réunion devrait avoir lieu dans les prochaines semaines.

Téléphérique

Le maire de St-Romuald, M. Marc Bisson a déclaré qu'il ne voyait pas beaucoup d'avantages à un téléphérique entre la rive nord et la rive sud.

Ce dernier a ajouté que si le problème touche uniquement le déplacement des piétons, il se demandait sérieusement pourquoi dépenser une somme de plus de \$100 millions avait été dépensée pour étudier les possibilités d'un tunnel ou d'un pont-tunnel.

Par contre, si un tel projet se réalisait, il le considérerait comme un palliatif à court terme, un moindre mal pour un temps limité.

Réouverture du golf de Charny

Par Claude Parent

Le club de golf de Charny renaît après deux ans d'existence.

tence.

En effet, hier matin, les nouveaux propriétaires présentaient à la presse sportive de la région de Québec, le nouveau terrain, réaménagé avec un parcours de 9 trous.

L'inauguration officielle est prévue pour le 30 juin prochain.

Les promoteurs de ce projet entendent en faire un loisir au service du public en général.

Pour ce faire on veut limiter le nombre des membres à 100. Le public pourra ainsi avoir accès plus facilement au terrain.

Les intéressés qui auront acheté leur carte de membre dès cette année bénéficieront d'une priorité pour l'an prochain.

Le tarif est de \$150.00 par personne et les membres de sa famille n'auront qu'à déboursier \$100.00 chacun.

Les tarifs en vigueur pour le public visiteur sont : sur semaine de \$5.00 pour un double parcours et le soir de \$3.00 pour 9 trous.

Les samedis, dimanches et jours de fêtes, il en coûtera \$6.00.

Le réaménagement du terrain de 35 acres a nécessité un investissement de plus de \$400,000.00.

Les responsables, MM. J.-Herman Samson, gérant, et M. Fernand Bacon, surintendant, considèrent que si la demande est suffisante, on pourra agrandir et obtenir un terrain de 18 trous.

Perfectionnement pour infirmières

Les préoccupations actuelles de la société québécoise dans le domaine de la santé ont amené la formation d'infirmiers et d'infirmières spécialisés en santé familiale et communautaire et en santé de la mère et du nouveau-né.

A cette fin, l'extension de l'enseignement de l'Université Laval, section sciences infirmières, offre aux titulaires d'un diplôme d'infirmier (ère) reconnu une série de cours menant à deux certificats. Le certificat avec concentration en santé de la mère et du nouveau-né veut perfectionner les connaissances de l'étudiant quant aux aspects biologique, psychologique et social du cycle de la maternité.

Le certificat avec concentration en santé familiale et communautaire, en plus de permettre une meilleure connaissance en regard de la santé et du développement de la famille durant tout son cycle, veut aussi amener l'étudiant à faire une expérience d'enseignement à la population en matière de santé familiale et communautaire.

Ces cours seront offerts à partir du 10 septembre 1973 et les candidats ont jusqu'au 29 juin pour présenter une demande d'admission.

Subventions

(Par C.P.) — Le gouvernement fédéral a octroyé \$1,165,000 en subvention à 12 entreprises québécoises, dont deux de notre région.

La Compagnie de bois Gérard Côté de St-Georges a reçu \$411,000 pour une nouvelle usine de bois d'œuvre.

De plus la firme Elast-O-Flex Inc. de Ste-Marie de Beauce a reçu \$85,000 pour une nouvelle usine de chenilles pour motoneiges à Ste-Hénédine.

Conseil des arts

Le Conseil des arts du Canada a annoncé l'octroi de 54 subventions d'une valeur de \$247,705, pour la réalisation de travaux portant sur le patrimoine historique et culturel du Canada.

Dans notre région, M. André Robitaille, de Sillery a reçu \$3,500 pour un livre sur la restauration des vieux édifices.



La Saint-Jean

C'est parti ! Hier soir, Place de l'Hôtel de Ville, étaient inaugurées officiellement les fêtes de la St-Jean, version '73. En la présence du maire Lamontagne se sont produits différents groupes de chanteurs et de musiciens dont Sinfonia, les Perfectionnistes et, sur la photo, les Chansonniers, groupe vocal et instrumental d'une trentaine de membres, tous de la région de Québec.

(Photo l'Action-Québec, Mario Roy)

LA LIBRAIRIE DE

l'Action

ASTÉRIX EN CORSE

Place Jean-Talon
Tél. : 529-8821

Place Laurier
Tél. : 659-1021

Carrières et professions

COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS

OFFRE D'EMPLOI CONSEILLER EN ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

(concours 73-C.E.R.-01)

FONCTION :

Sous la direction des services de l'enseignement, coordonner les programmes et l'enseignement religieux au niveau du cours élémentaire.

- Orientes, animer et évaluer les activités relatives à l'éducation chrétienne.
- Animer le personnel enseignant affecté à l'enseignement religieux.
- Assurer les liens nécessaires avec les autorités religieuses et favoriser l'information et la participation des parents.

CRITERES :

- Connaissance du programme.
- Aptitudes à l'animation.
- Expérience pertinente au cours élémentaire.

TRAITEMENT :

Selon les normes établies pour les autres types de personnel professionnel de la Commission.

FIN DU CONCOURS :

le 28 juin 1973.

(concours 73-C.E.R.-01)

TOUTE APPLICATION, INCLUANT VOTRE CURRICULUM VITAE DOIT PARVENIR AVANT LE 28 JUIN 1973 A L'ADRESSE CI-DESSOUS :

Directeur du Personnel
Commission Scolaire des Ilets
5250 Ave des Sauges,
Orsainville Québec G1G 3V6

Vous désirez un emploi intéressant ?

Consultez régulièrement

"CARRIERES et PROFESSIONS"

la ville de québec



INGENIEUR (Génie civil)

FONCTIONS : Nous recherchons un diplômé universitaire en génie civil dont les tâches seront de concevoir et d'élaborer des projets, de mettre en oeuvre et de surveiller la réalisation de travaux relatifs à la construction et à la réparation de rues, trottoirs et bordures, ainsi qu'à la pose d'asphalte. Le titulaire sera aussi chargé de la surveillance du travail des techniciens et devra dispenser au besoin les conseils techniques nécessaires.

QUALIFICATIONS : Diplôme universitaire en génie civil. — Quelques années d'expérience progressive dans le domaine de l'emploi.

TRAITEMENT : Selon les qualifications. Obtenir une formule d'inscription en s'adressant, avant le 14 juillet 1973, au

SERVICE DU PERSONNEL
HOTEL DE VILLE
QUEBEC, G1R 4S9

Mentionner le concours no 855-73.

COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS

OFFRE D'EMPLOI COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS SECRETAIRE D'ECOLE

(concours 73-S.E.-2)

DESCRIPTION :

L'employée de cette classe remplit la fonction de secrétaire auprès du principal de l'école et des services sous l'autorité de celui-ci.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Avoir complété le cours secondaire V, avec option appropriée ou l'équivalent.
- Posséder un minimum d'une année d'expérience jugée directement pertinente.
- Connaitre la sténographie, la dactylographie et la disposition des textes.
- Excellente connaissance du français parlé et écrit.
- Posséder une bonne connaissance de la tenue d'un secrétariat dans une école.

DATE LIMITE : 29 juin '73 (cachet de la poste)

SALAIRE : Selon convention en vigueur.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE COMPLET AVEC PIECES JUSTIFICATIVES A L'ADRESSE SUIVANTE :

CONCOURS (73-S.E.-2)
COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS
Directeur du personnel
5250 des Sauges, Orsainville,
Québec G1G 3V6.

OFFRE D'EMPLOI COMMIS II

(concours 73-COMM. II-01)

NATURE DU TRAVAIL :

Assiste le responsable du service de la comptabilité dans l'accomplissement de ses tâches :

- Aide à la préposée aux comptes payables et à la perception des taxes.
- Aide à la confection des états budgétaires mensuels.
- Aide à la préparation des conciliations de banque.
- Accomplit dans les limites de ses attributions, toute autre tâche à la demande du responsable des services de la comptabilité.

QUALIFICATIONS :

Avoir complété un cours de niveau secondaire IV, ou posséder une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Connaissance de la dactylographie.

DATE LIMITE :

29 juin 1973 (cachet de la poste)

SALAIRE :

Selon convention en vigueur.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE COMPLET AVEC PIECES JUSTIFICATIVES A L'ADRESSE SUIVANTE :

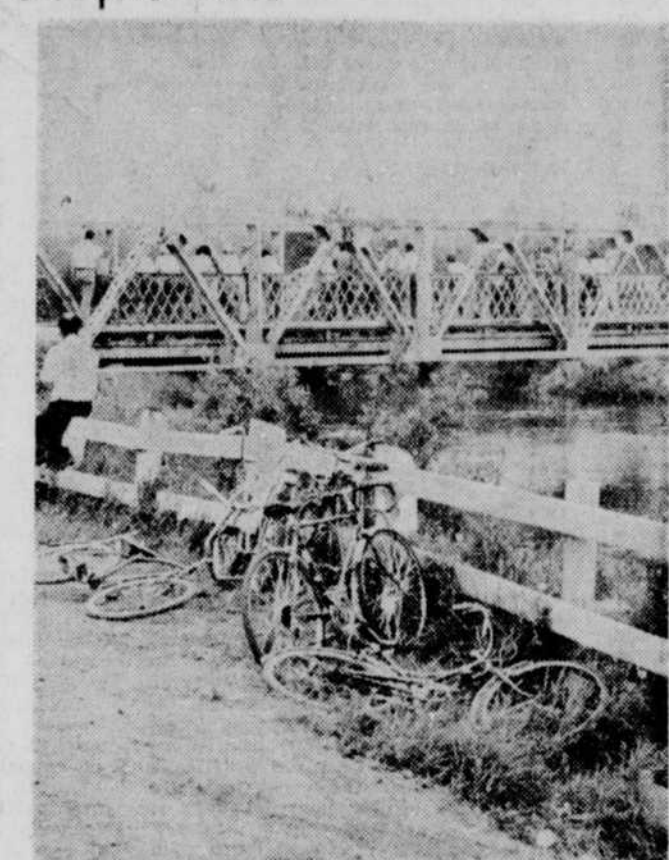
CONCOURS (73-COMM. II-01)
Commission Scolaire des Ilets
Directeur du personnel
5250 des Sauges, Orsainville
Québec G1G 3V6



A la recherche d'objets volés

Les policiers de la brigade sous-marine de la Sûreté du Québec sont munis de l'équipement le plus complet pour exercer leur travail. C'est ainsi que l'on ne gaspille pas ses forces pour remonter la partie avant d'une motoneige. On les garde pour la chasse aux malfaiteurs. D'ailleurs, du haut du pont de la "Potate", dans le quartier Neuf-châtel, des badauds offrent leur soutien moral aux policiers. La Sûreté du Québec assiste les policiers de Charlesbourg dans leurs recherches. Les bicyclettes à l'avant-plan ne sont pas des objets trouvés. C'est le moyen de locomotion emprunté par plusieurs jeunes venus surveiller les opérations.

(Photo L'Action - Québec, Mario Roy)



Les propriétaires de calèches et d'écuries se sentent menacés

Par François LINTEAU

Les propriétaires de calèches et d'écuries de la ville de Québec ont l'intention de se présenter devant la Commission parlementaire des Affaires municipales, pour défendre leurs droits qu'ils jugent menacés. Selon eux, certains amendements à la loi demandés par les autorités municipales de la ville de Québec visent tout simplement à éliminer les calèches. En fait, il s'agit probablement des nouveaux pouvoirs que veut la Capitale en ce qui a trait à l'hygiène. "Ça n'est pas étonnant, l'année dernière, on a vu des calèches, pour l'an passé, le Conseil municipal avait passé un règlement interdisant les écuries ou étables dans les limites de la ville. Toutefois, ce règlement, pour diverses raisons, n'a jamais été mis en force. Toujours est-il que les propriétaires d'écuries ont eu peur. C'est d'ailleurs pour cette raison que cette fois-ci, ils prennent les devants, ne voulant pas voir disparaître leur commerce qui s'avère très lucratif. Il est vrai en outre que le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, en a soulevé des calèches, ce véhicule d'un autre âge. D'autant plus que les plaintes ne cessent de s'accumuler à l'Hôtel de Ville. L'an passé, les autorités municipales avaient fait paraître un communiqué, pour souligner cette situation. Les touristes se plaignent que les circuits des calèches sont tronqués, que les conducteurs sont impolis, etc. Cependant, il faut dire que les calèches, malgré tous les inconvénients qu'ils peuvent apporter, ont un cachet qui n'est pas sans déplaire aux touristes. Il faut déjà avoir été cocher pour s'en rendre compte. Moins, ayant travaillé quatre ans à conduire une calèche, j'ai pu voir que pour les touristes, faire une ballade en calèche, ce véhicule des siècles passés, c'est comme retrouver leur prime jeunesse ou bien, pour les jeunes, faire connaissance d'une querelle entre "les Anciens et les Modernes". "Hue dia, woe, aguer la grise", ce sont toutes les expressions typiques des cochers, expressions qui font sourire les touristes. Sans oublier les engueulades avec les automobilistes, qui ragent, lorsqu'ils sont obligés de suivre une calèche. En d'autres mots, ce serait vraiment dommage que les calèches disparaissent. Plusieurs villes d'intérêt touristique en Amérique et en Europe ont conservé ce moyen de locomotion, qui permet aux touristes de visiter lentement et calmement. On n'a qu'à penser à Cordoue, en Espagne, Nice, en France, et même New York, dans le Central Park.

Dans un exposé bref mais optimiste de la situation économique au Québec, le ministre s'est appliqué à démontrer, chiffres à l'appui, que le Québec se porte mieux sur ce plan depuis quelques mois. Non seulement les dernières données disponibles confirment les prévisions du ministre en décembre dernier sur la reprise économique au Québec mais elles indiquent que la croissance du Québec a été plus prononcée que celle prévue. Ainsi, la hausse du PNB du Québec pour 1972 a été de 11% alors que les prévisions l'établissaient à 9,6%; le revenu personnel, total par habitant, a augmenté en 1972 de plus de 10%, tout comme les investissements, les dépenses des particuliers en biens et services et, les ventes au détail; les perspectives pour 1973 laissent entrevoir un progrès des principaux indicateurs économiques supérieur à 10%, cette année encore. Dans le domaine des investissements manufacturiers qui constitue l'indicateur le plus précieux, la tendance à la reprise doit se maintenir; après avoir subi une baisse importante, les investissements dans ce secteur ont recommencé à croître récemment atteignant le taux de 22,7% l'an dernier. "Pour ma part, je suis délibérément optimiste. Mais ce n'est pas à cause de cette option personnelle que je peux prétendre que le Québec progresse rapidement sur le plan économique", a assuré M. Saint-Pierre.

Le ministre québécois base ses prévisions sur les statistiques des cinq premiers mois qui indiqueraient une tendance moyenne de 110.000 emplois nouveaux pour l'année. "Un grand nombre de facteurs convergent vers le mieux-être et la maturité économique des Québécois", a déclaré M. Saint-Pierre qui s'adressait aux membres de l'Association "Les Industries Electroniques du Canada", réunis en congrès à Québec. Dans un exposé bref mais optimiste de la situation économique au Québec, le ministre s'est appliqué à démontrer, chiffres à l'appui, que le Québec se porte mieux sur ce plan depuis quelques mois. Non seulement les dernières données disponibles confirment les prévisions du ministre en décembre dernier sur la reprise économique au Québec mais elles indiquent que la croissance du Québec a été plus prononcée que celle prévue. Ainsi, la hausse du PNB du Québec pour 1972 a été de 11% alors que les prévisions l'établissaient à 9,6%; le revenu personnel, total par habitant, a augmenté en 1972 de plus de 10%, tout comme les investissements, les dépenses des particuliers en biens et services et, les ventes au détail; les perspectives pour 1973 laissent entrevoir un progrès des principaux indicateurs économiques supérieur à 10%, cette année encore. Dans le domaine des investissements manufacturiers qui constitue l'indicateur le plus précieux, la tendance à la reprise doit se maintenir; après avoir subi une baisse importante, les investissements dans ce secteur ont recommencé à croître récemment atteignant le taux de 22,7% l'an dernier. "Pour ma part, je suis délibérément optimiste. Mais ce n'est pas à cause de cette option personnelle que je peux prétendre que le Québec progresse rapidement sur le plan économique", a assuré M. Saint-Pierre.

Fête de la Saint-Jean

Vendredi 22 juin

12h30 : Au-dessus du fleuve face à la Terrasse Dufferin — Spectacle donné par le groupe acrobatique aérien "Snowbird" du 5e groupement de combat des Forces canadiennes. De midi à 20h00 : Place Fleur de Lys — Clinique de sang avec la participation de Robert Gillet, l'oncle Antoine (André Paillet), Pierre Bourboin, François Laroche-Roy, Luc Pagé, le clown Sidnez et de nombreux artistes du disque et des personnalités politiques de la région. De 20h00 à 24h00 : Jardins de l'hôtel de ville — Concert d'artistes québécois avec Symphonie, Les Perfectionnistes, Les Chansonniers, Les Nomades, Les Fantaisistes, le groupe ANKWI, François Léveillé, Robert Paradis, Guy Bouchard.

Festival d'été

Plusieurs activités qui seront présentées dans différentes places publiques marqueront le festival d'été 1973 qui se tiendra cet été, du 19 au 29 juillet. Ces activités consisteront principalement à du théâtre pour enfants, des spectacles de marionnettes, des ateliers d'art plastique, des spectacles de chansonniers, un concours hippique et un feu d'artifice sur le St-Laurent. Comme par les années passées, la cour du Petit Séminaire présentera de nombreux spectacles mais rivalisera d'importance cette année avec la Place Royale qui présentera également une gamme d'activités. Ainsi des spectacles de chansonniers seront donnés

tous les soirs à la maison Chevalier. Pour sa part, le concours hippique mettra en vedette l'équipe olympique canadienne et se déroulera aux Bois-de-Coulon. Les organisateurs sont également en pourparlers avec la direction générale du patrimoine afin d'installer si possible un toit amovible dans la cour du Petit Séminaire pour permettre le déroulement des activités même s'il pleut. Notons aussi que les organisateurs du festival ont entrepris leur campagne de financement et que l'objectif a été fixé à \$15.000. Celle-ci est sous la présidence de M. Desmond Hallissy.

Fête-Dieu

Une démonstration eucharistique (une messe suivie de l'exposition du Saint-Sacrement), a eu lieu hier soir, dans la cour du Petit Séminaire de Québec à l'occasion de la Fête-Dieu. Les fidèles de cinq paroisses du centre-ville étaient invités à assister à cette démonstration qui débuta à 20h. (Photo L'Action-Québec, Mario Roy)

L'Association des payeurs de taxes se retranche au niveau local

L'Association des payeurs de taxes vient d'annoncer qu'elle ferme ses bureaux de Montréal et de Québec pour se manifester seulement au niveau local, grâce au bénévolat. Selon M. Rolland Couillard, qui a fait part de cette décision par un communiqué qu'il a fait parvenir à la presse, il est impossible au palier provincial de fonctionner sans des dépenses assez considérables tandis que grâce au bénévolat, il est possible au palier local d'avoir une action soutenue avec un minimum de frais que les co-

A l'instigation du fédéral

Les scientifiques québécois vont travailler en Ontario

— le ministre Saint-Pierre

par Nicole Beaulieu

Pendant les trois dernières années, le Québec a perdu plus de 6.000 emplois dans le secteur électrique et électronique, soit près de 30% de ses effectifs qui sont allés grossir les rangs

des scientifiques des autres provinces, principalement l'Ontario. Le principal responsable de cette situation qui a rapidement évolué au détriment des québécois, serait le gouverne-

ment fédéral qui par le truchement des programmes d'aide à la recherche et au développement favorise nos voisins ontariens. Ces considérations émergent de l'allocution prononcée hier

par le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre qui s'adressait aux membres de l'Association "Les Industries Electroniques du Canada" dont les assises annuelles se déroulent présentement au Château Frontenac.

M. Saint-Pierre a admis que les facteurs ayant pu influencer l'évolution de la main-d'œuvre au sein des industries électriques et électroniques au Québec pendant cette période sont nombreux et complexes mais il s'est dit d'avis que la politique de soutien à la recherche et au développement des programmes fédéraux a défavorisé le Québec.

Il a relevé deux aspects particulièrement éloquentes de cette politique: 1) les programmes sont conçus autour de la structure industrielle ontarienne fournissant ainsi une quantité très supérieure de fonds à l'Ontario par rapport aux autres provinces. Et 2) l'administration fédérale dans ses activités internes en sciences en général, a concentré ses effectifs en Ontario dans une proportion de 4 à 1 par rapport au Québec.

Soulignant que 46% des scientifiques à l'emploi du fédéral se retrouvent dans la région de la capitale nationale, le ministre s'est montré inquiet de la concentration hors du Québec de laboratoires avancés de recherche et de développement dans le domaine de l'électronique: "Peut-on nous qualifier de provincialisme à la lumière de ces chiffres?" a-t-il interrogé. "Le Québec dans la dernière décennie a canalisé une grande partie de ses ressources dans la

création d'un système d'éducation apte à ouvrir les plus prometteuses carrières à ses jeunes diplômés. Les efforts n'ont pas été ménagés. Faudrait-il que ces efforts aient été vains parce que des attitudes nationales et linguistiques aient été considérées hors de leur contexte et assumant la dimension de mythes?" a poursuivi l'ex-ministre de l'Éducation. Sans vouloir ajouter à ce qu'il a appelé "l'éternelle complainte dont on s'axe le Québec", M. Saint-Pierre a vivement regretté que le Québec "nouveau et dynamique de 1973" soit très mal connu du reste du Canada, au-delà de ses frontières. Là-dessus, il a rappelé l'une des conclusions du rapport Fantus selon lequel les Ontariens craignent davantage les investissements au Québec que les Américains. Il a noté par la suite que le Québec, avec une population de 6 millions, a une balance commerciale déficitaire de \$300.000.000 avec l'Ontario qui a pourtant une population de 8 à 12 millions. "Ces chiffres pour les moins étonnants doivent nous amener à réfléchir sur l'objectivité et le fondement des appréhensions que le reste du Canada entretient à l'égard du Québec, a dit le ministre. Je crois qu'il est temps, si l'on veut parler d'objectifs nationaux, de s'assurer que des choses doivent changer". Reprenant la désormais célèbre question: "What does Québec want?", le ministre a réaffirmé par la province une participation active à l'élaboration de toute politique nationale ayant des retombées sur l'industrie de l'électronique et des télécommunications.

Dans l'industrie de l'électronique

Un consortium canadien pour négocier des contrats à l'échelle mondiale

QUEBEC (PC) — Dix sociétés canadiennes de l'industrie de l'électronique se sont associées au sein d'un consortium sous le nom de "Cantelecom" dans le but de négocier des contrats à l'échelle mondiale. La création de ce consortium a été annoncée, jeudi midi, par M. Léon Balcer, président de l'Association des industries électroniques du Canada, qui tient actuellement son 44e congrès annuel à Québec.

Ce consortium, le premier du genre, est formé de sociétés spécialisées dans le domaine des réseaux de télécommunications. Le "Cantelecom", qui jouit de l'appui du gouvernement canadien, cherchera à obtenir des contrats résultant de projets d'aide bilatérale ou multilatérale, tel celui du réseau pan-africain de télécommunication, auquel participent 31 pays et qui est parrainé par l'Union internationale des télécommunications des Nations Unies.

M. Balcer a souligné que la croissance des développements technologiques posait des défis nouveaux auxquels seules des organisations industrielles de très large envergure pouvaient répondre. "Par le passé, a-t-il souligné, l'industrie canadienne a dû laisser échapper de nombreux projets d'importance, tout simplement parce que les sociétés canadiennes devaient faire face isolément à la concurrence d'énormes consortiums étrangers et de sociétés multi-nationales. "En combinant l'expertise, l'expérience et les ressources productives de dix de nos sociétés, le Canada sera maintenant un concurrent sérieux prêt à faire face à d'autres pays comme la France, l'Allemagne, l'Angleterre ou les États-Unis" a-t-il ajouté.

Les compagnies qui participent à ce consortium sont: RCA Limited, Raytheon Canada Ltd., Leight Instrument Ltd., CAE Electronics, GTE Lenkurt Electronics Canada, Collins Radio of Canada, Inter Consultants, SNC Inc., Northern Radio Mfg., et Andrew Antenna Company Ltd.

ce du Québec a été plus prononcée que celle prévue. Ainsi, la hausse du PNB du Québec pour 1972 a été de 11% alors que les prévisions l'établissaient à 9,6%; le revenu personnel, total par habitant, a augmenté en 1972 de plus de 10%, tout comme les investissements, les dépenses des particuliers en biens et services et, les ventes au détail; les perspectives pour 1973 laissent entrevoir un progrès des principaux indicateurs économiques supérieur à 10%, cette année encore. Dans le domaine des investissements manufacturiers qui constitue l'indicateur le plus précieux, la tendance à la reprise doit se maintenir; après avoir subi une baisse importante, les investissements dans ce secteur ont recommencé à croître récemment atteignant le taux de 22,7% l'an dernier. "Pour ma part, je suis délibérément optimiste. Mais ce n'est pas à cause de cette option personnelle que je peux prétendre que le Québec progresse rapidement sur le plan économique", a assuré M. Saint-Pierre.

Saint-Pierre envisage une hausse de l'emploi

(Par N.B.) — Selon le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, on peut s'attendre à une hausse substantielle de l'emploi au Québec en 1973.

Le ministre québécois base ses prévisions sur les statistiques des cinq premiers mois qui indiqueraient une tendance moyenne de 110.000 emplois nouveaux pour l'année. "Un grand nombre de facteurs convergent vers le mieux-être et la maturité économique des Québécois", a déclaré M. Saint-Pierre qui s'adressait aux membres de l'Association "Les Industries Electroniques du Canada", réunis en congrès à Québec.

Dans un exposé bref mais optimiste de la situation économique au Québec, le ministre s'est appliqué à démontrer, chiffres à l'appui, que le Québec se porte mieux sur ce plan depuis quelques mois. Non seulement les dernières données disponibles confirment les prévisions du ministre en décembre dernier sur la reprise économique au Québec mais elles indiquent que la croissance du Québec a été plus prononcée que celle prévue. Ainsi, la hausse du PNB du Québec pour 1972 a été de 11% alors que les prévisions l'établissaient à 9,6%; le revenu personnel, total par habitant, a augmenté en 1972 de plus de 10%, tout comme les investissements, les dépenses des particuliers en biens et services et, les ventes au détail; les perspectives pour 1973 laissent entrevoir un progrès des principaux indicateurs économiques supérieur à 10%, cette année encore. Dans le domaine des investissements manufacturiers qui constitue l'indicateur le plus précieux, la tendance à la reprise doit se maintenir; après avoir subi une baisse importante, les investissements dans ce secteur ont recommencé à croître récemment atteignant le taux de 22,7% l'an dernier. "Pour ma part, je suis délibérément optimiste. Mais ce n'est pas à cause de cette option personnelle que je peux prétendre que le Québec progresse rapidement sur le plan économique", a assuré M. Saint-Pierre.

Le ministre québécois base ses prévisions sur les statistiques des cinq premiers mois qui indiqueraient une tendance moyenne de 110.000 emplois nouveaux pour l'année. "Un grand nombre de facteurs convergent vers le mieux-être et la maturité économique des Québécois", a déclaré M. Saint-Pierre qui s'adressait aux membres de l'Association "Les Industries Electroniques du Canada", réunis en congrès à Québec. Dans un exposé bref mais optimiste de la situation économique au Québec, le ministre s'est appliqué à démontrer, chiffres à l'appui, que le Québec se porte mieux sur ce plan depuis quelques mois. Non seulement les dernières données disponibles confirment les prévisions du ministre en décembre dernier sur la reprise économique au Québec mais elles indiquent que la croissance du Québec a été plus prononcée que celle prévue. Ainsi, la hausse du PNB du Québec pour 1972 a été de 11% alors que les prévisions l'établissaient à 9,6%; le revenu personnel, total par habitant, a augmenté en 1972 de plus de 10%, tout comme les investissements, les dépenses des particuliers en biens et services et, les ventes au détail; les perspectives pour 1973 laissent entrevoir un progrès des principaux indicateurs économiques supérieur à 10%, cette année encore. Dans le domaine des investissements manufacturiers qui constitue l'indicateur le plus précieux, la tendance à la reprise doit se maintenir; après avoir subi une baisse importante, les investissements dans ce secteur ont recommencé à croître récemment atteignant le taux de 22,7% l'an dernier. "Pour ma part, je suis délibérément optimiste. Mais ce n'est pas à cause de cette option personnelle que je peux prétendre que le Québec progresse rapidement sur le plan économique", a assuré M. Saint-Pierre.

L'Institut canadien d'éducation des adultes dénonce le projet de loi 89

Par Guy GIROUX

L'Institut canadien d'éducation des adultes s'est prononcé contre le projet de loi 89 sur les conflits de travail, lors de son assemblée générale annuelle, à l'exception, cependant, du Conseil du patronat du Québec, qui est membre de l'ICEA mais qui a tenu à manifester son désaccord.

L'ICEA considère que le projet 89 représente une menace pour l'ensemble du mouvement syndical parce qu'il remet en question le droit de grève et le droit de négociation dans le secteur privé comme dans le secteur public.

En outre, l'Institut souligne que le projet est susceptible d'avoir des répercussions à plus ou moins court terme sur l'ensemble du travail d'éducation qui se fait dans les syndicats et dans les groupes populaires.

Telles sont les raisons qui motivent l'ICEA à se prononcer catégoriquement contre le projet de loi 89. L'Institut demande donc le retrait du projet de loi, tout comme ce fut le cas de la CSN, de la FTQ, de la CEQ, du PQ, etc. Par ailleurs, lors de son assemblée annuelle, l'Institut canadien d'éducation des adultes a défini ses priorités pour l'année 1973-74. Il s'agit de la promotion de l'éducation populaire, des organismes volontaires, l'étude du dossier des congés-éducation et l'analyse du rôle des Commissions scolaires régionales en éducation populaire.

Les quelque 150 délégués réunis à Montréal ont en outre résolu d'appuyer la position du mouvement démocratique scolaire, en ce qui concerne l'éducation des adultes. L'ICEA se dit d'ailleurs prêt à collaborer avec le MDS ou tout autre organisme qui soutient un programme analogue. L'Institut considère que les propositions qu'elle a déjà mises de l'avant en 1971, dans son mémoire sur la restructuration scolaire de Montréal, sont reprises dans le programme du MDS.

Au sujet de son désir de promouvoir l'éducation populaire, l'ICEA remarque que cette forme d'auto-formation est essentielle dans les groupes de citoyens et autres organismes volontaires. L'Institut note que des représentants du ministère de l'Éducation ont déjà fait connaître leur attitude favorable vis-à-vis la mise en oeuvre du mémoire qui lui a été présenté en regard de l'éducation populaire.

Les congés éducation constituent pour leur part la deuxième priorité de l'Institut. Il a été prévu qu'un groupe de travail composé principalement de représentants patronaux et syndicaux soit chargé d'étudier les possibilités de rendre effectif le droit des adultes au travail à poursuivre leur formation.

gionale, par sa diversité sociale et par une volonté d'ouverture aux forces nouvelles en éducation des adultes et en culture populaire. Le président élu est lui-même le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust.

Faits divers

Par Ghislain OUELLET

Fumier 100% pur

Un citoyen de l'Ange-Gardien, en mal du pays charge son camion de fumier et se dirige vers Ste-Thérèse-de-Québec. Craignant de ne pas retrouver son chemin, il décide de faire comme le Petit Poucet et de laisser des indices derrière lui. La police vint à passer (ils ont le nez fin ces limiers) l'odeur les mène au contrevenant. De fil en aiguille, on demande un arrosor pour suivre le même chemin que notre fermier. Pauvre fermier, pourra-t-il retourner sur ses pas? L'histoire ne le dit pas, mais la route est propre, propre et l'homme paiera la facture.

Moto mortelle

Le nom de la victime qui a péri dans un accident de moto, le 14 mai dernier, a été annoncé hier. Il s'agit de M. Maurice Labrecque, âgé d'une vingtaine d'années. L'accident est survenu vers minuit trente dans la nuit de mercredi à l'intersection des rues Commerciale et de RR2, à Saint-Romuald. Le conducteur de la moto ne fut que légèrement blessé lorsqu'il perdit la maîtrise de sa motocyclette. La victime prenait place comme passager lors de l'accident.

On recherche toujours...

M. René Fournier est toujours porté disparu depuis le 2 avril dernier. M. Fournier habitait la rue Notre-Dame, Cap-Chat dans le comté de Gaspé-Nord. Le disparu est âgé de 53 ans et au moment de quitter son domicile pour la dernière fois, il portait un chapeau gris, une veste de ski verte et un pantalon brun foncé. Il porte des verres, mesure 5'8", pèse 160 livres, a les yeux et les cheveux noirs. Toute personne pouvant fournir des indications afin d'aider la Sûreté dans ses recherches est priée de communiquer avec le quartier général de la police au numéro 529-9611, poste 201.

La chasse au trésor continue

La police de Charlesbourg continue toujours ses recherches hier dans la Saint-Charles afin de retrouver des objets volés.

Les objets, pour la plupart comm-

Motocyclistes, attention

Tous les gens concernés sont sans doute au courant qu'il faut porter un casque protecteur en circulant à moto. La police de la ville de Québec désire le rappeler à tous les motocyclistes. L'article 43 (6) du Code de la route stipule que: "Toute personne, y compris tout passager, qui circule sur une motocyclette ou dans une caisse adjointe doit porter un casque protecteur conforme aux normes édictées par règlement du lieutenant-gouverneur en conseil".

Alors, surveillez-vous: pas de casque, un "ticket", un casque, pas de "ticket".

Avis aux automobilistes

Tous les automobilistes sont priés de prendre note que la rue Sempie sera fermée à toute circulation pour une durée de 4 jours: la rue Dauphine sera également fermée entre la Côte Kent et l'autoroute Dufferin pour une période de 6 semaines.

Ces fermetures temporaires des rues ci-haut mentionnées sont ordonnées afin d'effectuer des travaux de réfection de la chaussée. Patience, vous roulez mieux plus tard.

Sur quatre roues

Un brave citoyen Romuald Demeules, stationné sur le terrain de Marine Industries à St-François, Ile d'Orléans a eu la surprise de sa vie aujourd'hui. En voulant démarrer, sa voi-

L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

Les dix ans de pontificat de Paul VI

Le pape Paul VI célébrait hier son dixième anniversaire de pontificat. C'est à sa propre demande que furent évitées toutes cérémonies ou manifestations pour souligner cet événement. Pour Paul VI, le 21 juin aura été une journée comme une autre, remplie d'activités et d'occupations. Agé de plus de 75 ans, le 262e successeur de saint Pierre à la tête de l'Eglise catholique, il déploie encore quotidiennement une grande activité et manifeste un dévouement inépuisable pour la cause chrétienne.

Jusqu'à ce jour, Paul VI a été une figure dominante de notre temps. Immédiatement après son élection en 1963, il assumait la lourde tâche de compléter le Concile Vatican II décrété par son prédécesseur, Jean XXIII, et, pendant deux ans et demi, présida aux débats de cet événement historique qui bouleversa l'Eglise traditionnelle de même que toute la société universelle. Le mouvement amorcé par l'Eglise catholique inspira d'autres Eglises dans un désir d'œcuménisme qui n'a cessé de s'étendre jusqu'à ce jour.

Au début de son pontificat, Paul VI avait rédigé lui-même une lettre encyclique, "Ecclesiam Suam" qui fut accueillie comme le programme qu'il se proposait de suivre pendant son règne : défense et maintien de l'Eglise et de ses dogmes, renouveau conciliaire et collégialité avec les évêques, dialogue avec les chrétiens, les athées et le monde entier. La pensée qu'il laissait dans ce document l'a constamment inspiré et lui sert encore de guide dans ses gestes et ses déclarations.

Il a voulu suivre les traces de Jean XXIII pour qui le pape ne devait plus être perpétuellement

confiné dans la Cité Vaticane à Rome, mais aller en pèlerinage vers les peuples de la terre. Paul VI a été accueilli en Terre Sainte, en Extrême Orient, aux Nations unies, au Portugal et à Genève. à Bombay, à Bogota, en Ouganda, aucun autre prince de la terre, aucun autre chef d'Etat n'aura déplacé des foules aussi considérables que lui à l'occasion de ses voyages, tant était grand son prestige et étendue sa réputation.

Le pape n'a pas la tâche facile sur le plan spirituel, à une époque où l'affrontement des opinions et des idées est devenu comme un mode de vie courant. Il lui faut des convictions fermes et un courage peu commun pour réaffirmer des dogmes et des valeurs morales que beaucoup de novateurs remettent allégrement en cause avec l'appui d'une large opinion dans les rangs de l'Eglise. Lorsqu'il publia l'encyclique "Mystérium Fidei" en 1965, il voulait répondre à ceux "qui répandaient au sujet des messes privées, du dogme de la transsubstantiation et du culte eucharistique certaines opinions qui troublaient les esprits des fidèles". En 1967, l'encyclique "Sacerdotii cœlibatus" réaffirmait l'attitude de l'Eglise au sujet du célibat des prêtres, soulevait un vif débat dans le monde. En juillet 1968, il publia l'encyclique "Humanae vitæ" qui maintient la tradition de l'Eglise sur l'interdiction des contraceptifs, document qui souleva un orage comme l'Eglise en avait rarement été témoin depuis plusieurs siècles sans doute, orage dont les échos se font encore entendre après cinq ans.

Faut-il citer encore "Populorum progressio" qui fut un extraordinaire plaidoyer en faveur du Tiers-

Monde, des défavorisés et des pauvres, "Octagesima adveniens" qui dénonçait à la fois le marxisme athée et le matérialisme capitaliste; les allocutions, les interventions, les messages, les documents de Paul VI sur la paix dans le monde, l'encyclique "Christi Matri", son discours devant les Nations unies en 1965, etc ?

Que d'autres déclarations le pape Paul VI ne fait-il pas chaque jour, chaque semaine, lors d'audiences publiques ou privées !

Et lorsqu'il parle ou pose des gestes sur un plan plus matériel, sur le plan politique notamment, Paul VI n'oublie pas la mission pastorale et humanitaire qu'il a acceptée d'assumer au moment de son élection au Saint-Siège. Symbole évident de coexistence pacifique, il a reçu au Vatican les chefs de presque toutes les nations du monde, sans considération de leur race, de leur langue ou de leur foi, profitant de toutes les occasions pour encourager la recherche d'une paix véritable, pour favoriser le partage des biens nantis avec les défavorisés, pour convaincre les hommes de bonne volonté à s'unir pour construire un monde meilleur.

Paul VI a décrété récemment que l'année 1975 serait une Année Sainte, un événement qui se répète à chaque quart de siècle dans l'Eglise, depuis les années 1400. La préparation d'un tel événement lui imposera un surcroît de travail considérable mais cela ne l'aura pas empêché d'agir pour ce qu'il estime être le plus grand bien de l'Eglise et du peuple de Dieu. Souhaitons qu'il sera encore à la tête de l'Eglise, plein de vitalité et d'énergie, pour présider aux célébrations de l'Année sainte en 1975.

L'opinion du lecteur

Ces ennemis, qui sont-ils ?

En lisant l'article paru dans votre journal du 15 mai 1973, intitulé : "Des maîtres de soupçon", je reste perplexe et fort attristé. Il est dit : "Le problème de l'Eglise de notre temps réside dans le fait que des catholiques de bonne foi (j'ose l'espérer jusqu'à preuve du contraire...) répandent le soupçon à longueur de journée sur l'Eglise". D. quel soupçon veut-on parler ? Si tout va bien aujourd'hui dans l'Eglise, qu'on nous le prouve. En attendant, je continue à m'interroger. Qui détruit l'Eglise actuellement ? Qui essaie de mettre en opposition l'Eglise de Rome et l'Eglise du Canada ? Est-ce que ce sont ceux qui ont le courage de s'élever contre une pseudo-cathécèse, comme le P. d'Anjou-S.J., ou bien ceux qui sont devenus des témoins muets et approbateurs de la désacralisation et de la démolition à l'intérieur de l'Eglise ?

Le pape Paul VI a vu sous un autre angle le problème de l'Eglise de notre temps. Lorsqu'il dit : "Les ennemis de l'Eglise catholique ont pu s'insinuer dans ses organismes, et c'est de là que les démolisseurs agissent." Et il stigmatise cette action, en parlant d'un processus d'autodémolition et d'autodestruction en cours dans l'Eglise (7 décembre 1968). Ces ennemis, qui sont-ils ? Le Pape serait-il un maître de soupçon, tout comme le Père d'Anjou ?

"Ceux qui connaissent la vérité doivent se faire un devoir de la définir clairement quand ses ennemis la déforment habilement. Ils doivent avoir la fierté de la défendre et être généreux pour régler le cours de leur vie nationale et personnelle sur exigences. Cela demandera le redressement de bien des aberrations" (Pie XII, 26 août 1947).

Le 19 septembre 1846, sur la montagne de La Salette, notre Mère du ciel confia à Mélanie un secret qu'elle pourrât divulguer en 1858 seulement : "Les prêtres ministres de mon Fils, les prêtres par leur mauvaise vie, par leurs irrégularités et leur impiété à célébrer les saints mystères, par l'amour de l'argent, l'amour de l'honneur et des plaisirs, les prêtres sont devenus des cloaques d'impureté... Les chefs, les conducteurs du peuple de Dieu ont négligé la prière et la pénitence, et le démon a obscurci leurs intelligences; ils sont devenus ces étoiles errantes que le vieux diable entraîne avec sa queue pour les faire périr."

Les apparitions de La Salette furent approuvées par l'Eglise, je suis sûr, et eurent pour but de nous faire saisir ces messages. Trouvera-t-on que la Sainte Vierge répand le soupçon dans l'Eglise... qu'elle s'érige en accusatrice publique ? Ce n'est pas nécessaire de suivre le Père d'Anjou pour s'apercevoir que nous vivons une tour de Babel, ce

n'est pas nécessaire de lire "E.S. 1025 (1)" pour savoir qu'il y a eu et qu'il y a de l'infiltration marxiste dans l'Eglise. Ouvrons les yeux assez grand pour voir clair si nous en sommes encore capables.

Sainte Vierge Marie, pourquoi dans vos nombreux messages à la terre, laissez-vous planer le soupçon sur tous ceux chefs et subalternes, bergers et brebis, qui ne vous suivent pas ? Pourquoi dressez-vous des procès d'intention à tous ceux qui ne pensent pas comme vous. Auriez-vous seule le monopole de la vérité ? Seriez-vous plus sincère et plus dévouée à l'Eglise que nous qui y travaillons ? L'Eglise n'a pas besoin de vos conseils, mais de frères et de sœurs (tant religieux que laïcs) recueillis, s'épanouissant dans l'amour et la fraternité, pour l'avancement du royaume du Prince de ce monde.

Si j'écris cette lettre, c'est que moi aussi, en conscience, il n'est plus possible de me taire. En terminant, j'aimerais citer ces paroles, qui conviennent si bien à notre temps : "La où croît l'ignorance de la vérité religieuse, les mœurs se pervertissent" (Saint Bernardin de Sienne). Et : "Quelle mort plus funeste pour les âmes que la liberté de l'erreur" (Saint Augustin).

Thérèse G. FORTIN
Case postale 9052
Québec 10.

Deux amis qui se comprennent moins bien

C'était entendu. J'allais dîner chez M. X. Un cultivateur qui était dans l'obligation de vendre sa terre. La saison des sucres était finie, il était allé mettre en place son grément de sucre.

"Mid-quinze, et aucune silhouette n'apparaissait dans le chemin de cabane. Je me décidai d'aller au-devant, me doutant bien de ce qui se passait. D'au loin, je vis un homme agenouillé dans la cabane, je vis un homme agenouillé dans le seuil de la porte. Je dus le secourir pour l'arracher à son extase.

"Viens-tu dîner?... Excuse-moi si je te fais attendre; je ne puis me décider de fermer cette porte; j'ai l'impression de fermer une tombe". — Un autre cultivateur, dans la même situation, me disait, il y a deux ans : "M. le Curé, je viens de me débarrasser de mes misères".

On a déjà donné plusieurs causes de cet état d'affectedivité entre l'homme de la terre d'aujourd'hui et celui d'aujourd'hui; il en reste une qui est indépendante de lui-même et qu'on ne peut plus faire disparaître, c'est celle-ci :

L'Evangile parle moins au cœur de l'agriculteur d'aujourd'hui, il comprend, de moins en moins, les paraboles et les allégories que Notre-Seigneur empruntait à la vie des champs, pour nous introduire dans la vie du Royaume; et cela, parce que le progrès et la technique l'éloignent de plus en plus des modes de culture en usage, il y a deux mille ans, et qui ont prévalu jusqu'au vingtième siècle.

N'est-il pas vrai que la parabole du BON PASTEUR se comprend mieux par ceux qui, petits gars, conduisaient au pâturage les quelques brebis de leur père; et qui, tous les dimanches après-midi, allaient voir si quelques chiens-nous n'en avaient pas étranglés.

L'AGNEAU DE DIEU parle bien

d'avantage au cœur de celui qui allait chercher les agneaux dans ses bras pour les déposer sur la table de boucherie, et qui en recueillait le sang dans un plat.

Pour bien comprendre la parabole DU SEMEUR, il faut avoir vu son père semer à la volée sur des terres rocailleuses. Et celle-ci : "Déjà sa main tient LE VAN; il nettoiera son aire..." Chacun sait que ceux qui leur mère couchait dans le van, en attendant la fin de la battée.

"Jérusalem! Jérusalem! Que de fois j'ai voulu rassembler les enfants autour de moi, comme LA POULE RASSEMBLE SES POISSONS..." et tu ne l'as pas voulu". — Comme ça parle ça, à celui qui, un jour, a vu la poule, attachée par une patte, sauter sur le toit de la cabane-à-poulets, et cacasser de toute son âme, pour avertir ses poussins que l'épervier s'en-venait; mais ceux qui sont nés après 1940, ignorent ces scènes du terroir.

"NON JOUG EST DOUX". — Il y a longtemps que les enfants ne savent pas ce que c'est qu'un joug; la maîtresse non plus.

"Le royaume des cieux est comparable à du LEVAIN qu'une femme met dans 3 mesures de farine". Il n'y en

a plus beaucoup, aujourd'hui, qui font entrer la galette-à-pain dans leur commande d'épicerie; autrefois, pourtant, ça jouait un rôle important au foyer.

"Voyez LE LYS DES CHAMPS. Il ne sème ni ne moissonne, et cependant, Salomon, dans toute sa gloire n'était pas vêtu comme l'un d'eux". — Au temps où on récoltait autant de produits de la végétation spontanée que de la culture, on trouvait, de temps en temps, en plein champ, un beau lys, d'une odeur exquise; tout enfant, on le cueillait précieusement, et l'on demandait à nos parents, qui l'avaient semé là. — C'est le Bon Dieu, nous répondait-ils, et vous comme il est beau. — Aujourd'hui, avec la culture intensive, on n'en voit plus.

Ces paraboles, moins significatives pour les hommes d'aujourd'hui, rendent plus difficile le dialogue entre le cultivateur et le Christ... qui continue pourtant de lui parler par toutes les scènes qui se déroulent sur sa ferme.

Ta terre, mon frère, reste toujours un Evangile ouvert, écrit en gros caractères et facile à comprendre. Dans un prochain billet, nous essaierons de lire ensemble.

Ernest Arseneault, ptre.
Saint-Anselme.

Aimez et faites ce que vous voulez

Plusieurs seront surpris d'apprendre que cette maxime : "Aimez et faites ce que vous voulez" a toujours été en honneur dans l'Eglise catholique. C'est saint Augustin qui l'a prononcée au 5e siècle. Elle n'est d'ailleurs qu'un raccourci de l'Evangile. Le Christ a dit en effet, que dans l'amour étaient contenus toute la Loi et les Prophètes. Cet amour s'entend de l'amour de son prochain et de l'amour de Dieu.

Il suppose que soient éliminés le tort

Pierre-M. HEBERT

Billets

Les lignes ouvertes

Par Guy FORTIN.

L'avènement des lignes ouvertes (hot lines) constitue, depuis quelques années, un événement quotidien de taille sur lequel, pour parler le langage d'aujourd'hui, nous devons nous interroger car il nous interpelle singulièrement et continuellement.

Un besoin légitime

Les lignes ouvertes ont envahi la télévision et la radio et débordent, à toute heure du jour, dans nos maisons, un torrent d'informations et d'idées de toutes sortes, où se mélangent le bon et le moins bon, le meilleur et le pire. Ils conditionnent de plus en plus la pensée et le comportement comme les options profanes et religieuses d'une large portion des gens. C'est plus que jamais le cas de parler d'un massage des intelligences et des cœurs, d'un lavage de cerveaux dont l'impact et les conséquences se font de plus en plus dangereusement sentir. On a parlé du péril des enquêtes et des sondages de toutes sortes pour orienter la votation en temps d'élection. Que pourrait-on dire de cette véritable aliénation que constitue pour plusieurs le martèlement journalier de certains programmes de lignes ouvertes ?

Devant la vogue qu'ils suscitent, on ne peut toutefois nier qu'ils répondent à un besoin latent qu'on peut enfin largement assouvir. Trop longtemps muettes et passives, nos populations urbaines et rurales peuvent maintenant s'exprimer librement et ouvertement en présence d'un auditoire aux très larges dimensions. C'était devenu une nécessité de la démocratisation moderne et il était inévitable qu'elle finisse par s'imposer grâce surtout aux immenses facilités et possibilités des mass-media.

Réalisons-nous assez jusqu'à quel point, nous devrions être reconnaissants de cette liberté d'expression et donc de revendication et de contestation, que nous enverrions certains pays totalitaires complètement muselés, s'ils pouvaient en être témoins !

Elle comporte cependant de sérieux dangers à côté des avantages qu'elle nous apporte. Il faut savoir en assumer les risques. Mais ils seraient moindres s'ils étaient mieux calculés. Il y a actuellement, chez nous, des lignes ouvertes admirablement menées et orientées parce qu'intelligemment rodées et mise en place. Elles font honneur à certaines chaînes de radio et de télévision comme à ceux et celles qui les animent, qu'elles soient à caractère profane ou religieux.

Les avantages

Grâce aux lignes ouvertes, il y a quelque chose de très sain à pouvoir ainsi, non plus monologuer mais dialoguer avec le public. Il est bénéfique de connaître désormais les opinions comme les options, les satisfactions et les mécontentements de la base. Il est donc heureux, en conséquence, de réaliser que la vie de la cité ne se conçoit plus et ne se règle plus à partir des seules expériences ou décisions de la tête.

La décentralisation, la collégialité, le

respect des subsidiarités ne sont plus seulement des exigences d'Eglise mais aussi de communautés humaines à tous les paliers et dans tous les domaines, politique, économique, commercial, scientifique, artistique, familial. On imagine de moins en moins des problèmes examinés, discutés, accueillis ou éliminés par le seul consentement du sommet, sans consultation des plus humbles éléments intéressés. Les meilleurs agents du marketing le savent bien qui tiennent largement compte de la pensée des masses.

Les lignes ouvertes permettent donc un meilleur diagnostic parce qu'elles fournissent à tous ceux qui le désirent et ne pourraient se faire entendre autrement, l'occasion de proposer comme de contredire, d'argumenter, de disséquer. Et il faut reconnaître qu'à côté de beaucoup d'interventions enfantines, insipides et sans valeur il y en a d'extrêmement pertinentes, qui révèlent le jugement rare de certains auditeurs, leur gros bon sens, une grande culture et une connaissance souvent très éclairée et très éclairante des questions soulevées. Les lignes ouvertes prouvent alors qu'elles peuvent être des tribunes publiques, qui découvrent de véritables compétences, dont l'apport précieux serait perdu sans elles.

Les dangers

Lancer, par contre, sur les ondes ou le petit écran, en pâture aux revendications ou à la curiosité du public, de n'importe quel public, des conflits parfois très chauds, traités par n'importe qui ou n'importe comment ou même nullement exposés et expliqués à l'avance, est un jeu extrêmement dangereux; c'est utiliser une arme à deux tranchants, dont on ne sait jamais de quel côté elle se retournera et où elle taillera. C'est, en outre, présumer de l'intelligence et de la faculté de discernement de la plupart des gens à l'écoute.

On semble prendre parfois un malin plaisir à étaler devant l'opinion générale, le désarroi, les angoisses, les incertitudes des gouvernants, de l'Eglise, des parents devant les interrogations très difficiles que posent des problèmes aussi redoutables que ceux de la délinquance juvénile, de la drogue, de l'érotisme, des contraceptifs, de l'avortement, du divorce. On a souvent beaucoup plus de respect pour des sujets aussi badins et inoffensifs que ceux des toilettes à porter en certaines circonstances, des détergents à utiliser pour tel tissu et on recourt à des personnes qualifiées.

Autant il faut repousser l'idée d'un contrôle tracassier ou policier de l'opinion publique, autant il faut sauvegarder la liberté d'expression tant parlée qu'écrite, autant, toutefois, il faut éviter que cet instrument très valable des lignes ouvertes ne se polisse définitivement par l'utilisation malhabile, peu intelligente, naïve et parfois méchante que l'on en fait. Que tous les auditeurs n'aient pas le jugement ou la culture nécessaires pour n'interroger toujours qu'à bon escient, sensément et avec profit, c'est à prévoir et ça fait partie du jeu mais il devrait alors y avoir des animateurs ou animatrices capables d'orienter, de redresser et de filtrer.

Voilà pourquoi il nous semble que l'opinion publique devrait, peu à peu, faire pression pour que les promoteurs et les consommateurs de lignes ouvertes exigent qu'un tri soit opéré dans le flot des lignes ouvertes que débloquent actuellement radio et télévision pour ne retenir que celles dont la formule est susceptible d'apporter quelque chose de positif et de constructif.

Les lignes ouvertes valables

Quelques normes devraient pouvoir nous aider à éliminer comme à retenir. Est fautive au départ la ligne ouverte qui suggère à tous et à chacun de poser des questions et d'apporter des réponses sur tout et n'importe quel sujet sans qu'il n'y ait personne pour discerner le vrai de ce qui ne l'est pas, le bon de ce qui l'est moins, le juste de l'injuste, en un mot, ce qui est à rejeter comme ce qui est à retenir. Un pareil procédé, à quelques exceptions près, ne peut favoriser que l'exhibitionnisme des opinions les plus fantasistes, les plus étranges comme les plus périlleuses et il débouche très souvent sur l'anarchie et la démagogie les plus débridées.

On a critiqué et on critique certaines émissions religieuses durant lesquelles le pauvre animateur est bombardé de questions de toutes sortes sur des thèmes controversés et parfois brûlants, qu'il ne peut pas toujours prévoir et sur lesquels on lui demande de se prononcer sans lui avoir donné auparavant le temps ou la possibilité de se préparer et de s'éclairer lui-même auparavant. Il faut être un polyvalent et un omniscient de haute qualité, un érudit hors pair, une sorte de génie universel pour être habilité à donner toujours les solutions adéquates, à pied levé, sur les problèmes les plus diversifiés. La ligne ouverte de ce genre laisse tout le monde sur son appétit quand elle ne s'interrompt pas sur le désappointement, l'insatisfaction et l'irritation de tous, des auditeurs comme de l'animateur lui-même. Elle n'illumine rien ni personne; elle enténêbre tout; elle est nocive et néfaste. Elle risque d'allumer des feux qui brûleront souvent ce que l'on ne veut pas brûler.

Seule peut être vraiment valable, à notre humble avis, la ligne ouverte qui propose, comme plusieurs postes le font déjà d'ailleurs, des sujets déterminés à l'avance, que des personnes intéressées peuvent préparer et étudier avant l'émission et que des experts, spécialistes ou connaisseurs reconnus discutent, expliquent, éclairent avec ceux et celles qui appellent. L'animateur ou l'animatrice doit demeurer objectif ou objective, neutre en un mot; il leur faut éviter la directivité et la tentation de faire pencher les discussions ou les options d'un côté plutôt que de l'autre. Il serait également souhaitable qu'après les débats sur la question en litige un certain temps soit alloué aux experts pour leur permettre de classer et de résumer les opinions émises; on éviterait ainsi de laisser les auditeurs dans le vague et dans une incertitude ou même une confusion qui fait plus de mal que de bien.

A ces conditions, les lignes ouvertes seront susceptibles de devenir des événements de valeur qui contribueront à la santé intellectuelle, morale et religieuse de notre population.

L'Année sainte de 1975

Dans la ligne spirituelle de Vatican II

En annonçant aux pèlerins de Rome, le retour de l'audience générale du mercredi 9 mai dernier, l'Année sainte de 1975, Paul VI en a expliqué le sens : ce temps de grâce doit offrir la possibilité d'une renaissance à soi-même, d'un renouveau intérieur, d'une réconciliation avec Dieu. Après un préambule évoquant la tradition de l'Eglise concernant l'institution et la pratique des Jubilés, voici ce que le Saint-Père apporte comme justification de la prochaine Année Sainte 1975.

PAUL VI s'est interrogé :

Nous nous sommes demandé si une telle tradition méritait d'être maintenue à notre époque : celle-ci diffère tellement des époques passées; elle est si conditionnée, d'un côté par le style religieux imprimé par le récent Concile à la vie ecclésiale, de l'autre par le fait qu'une si grande partie du monde contemporain se désintéresse pratiquement des expressions rituelles des siècles passés.

Mais nous nous sommes aussitôt convaincu que la célébration de l'Année sainte peut se rattacher de façon cohérente à la ligne spirituelle du Concile lui-même, à laquelle nous tenons à donner fidèlement la suite qui convient. Et par ailleurs, une telle célébration peut très bien correspondre et contribuer à l'effort inlassable que l'Eglise dans son amour, entreprend au regard des besoins moraux de notre époque, en interprétant ses profondes aspirations, et même en tenant compte de façon légitime de certaines formes préférées de ses expressions extérieures.

Refaire l'homme du dedans

Dans ce multiple but, il est nécessaire de mettre en évidence la conception essentielle de l'Année sainte qui est le renouvellement intérieur de l'homme : de l'homme qui pense et qui, dans son effort de pensée, a perdu la certitude de la vérité; de l'homme qui travaille et qui, dans son travail, a ressenti qu'il était tellement tourné vers l'extérieur qu'il ne possédait plus suffisamment sa propre vie intérieure; de l'homme qui jouit et se divertit, en utilisant tellement les moyens excitants que lui-même a l'expérience de plaisir, qu'il en ressent bientôt vite l'ennui et la dissolution.

Il faut refaire l'homme du dedans. Voilà ce que l'Evangile appelle conversion, pénitence, métanola.

C'est un processus de renaissance à soi-même, simple comme une prise de conscience lucide et courageuse, et complexe comme un long apprentissage pédagogique et réformateur. C'est un temps de grâce qui, habituellement, ne s'obtient qu'en courbant la tête. Et nous pensons ne pas nous tromper en découvrant dans l'homme d'aujourd'hui une profonde insatisfaction, une satiété jointe à une insuffisance, qu'un sentiment de malheur exaspère par les fausses recettes de bonheur dont il est intoxiqué, l'étonnement de ne pas savoir jouir des mille jouissances que la civilisation lui offre en abondance. Autrement dit, il a besoin d'un renouveau intérieur, comme le Concile l'a souhaité !

Renouveau et réconciliation

Or c'est précisément à ce renouveau personnel, intérieur, et aussi, sous certains aspects, extérieur, que tend l'Année sainte, cette thérapeutique à la fois facile et exceptionnelle qui devrait apporter le bien-être spirituel à chaque conscience et, par contrecoup — au moins dans une certaine mesure — à la mentalité sociale. Tel est le thème général de la prochaine Année sainte, qui se concrétisera en un thème central plus particulier : la réconciliation.

Nous avons besoin avant tout de rétablir des rapports authentiques, vitaux et heureux avec Dieu, d'être réconciliés dans l'humilité et dans l'amour avec lui, afin que, de cette harmonie première et essentielle, tout l'ensemble de notre existence exprime une exigence et acquière une force de réconciliation, dans la charité et dans la justice, avec les hommes auxquels nous reconnaissons aussitôt le titre rénovateur de frères. Et aussitôt, la réconciliation s'opère sur d'autres plans fort vastes et très réels : la communauté ecclésiale elle-même, la société, la politique, l'œcuménisme, la paix...

Nouveauté en faveur des Eglises locales

Limitons-nous pour le moment à annoncer un point important concernant l'organisation de la prochaine Année sainte qui, selon la coutume séculaire, a son foyer principal à Rome.

Elle l'aura encore, mais avec la nouveauté suivante : les conditions prescrites pour l'acquisition des fruits spirituels particuliers seront, cette fois-ci,

CF. Trad. française reproduite dans l'ACTION CATHOLIQUE ECCLESIA, No 1 379 — 18.05.1973

Le contrôle du temps: pas pour demain

Par Thérèse DALLAIRE
photos Mario ROY

La modification de la température se trouve encore dans une large mesure au stade de recherche. Il y a tant de variations naturelles, tant de phénomènes imprévisibles, tant de conditions nécessaires que les résultats obtenus à la suite de plusieurs expériences n'ont pas été concluants.

Le contrôle de la température ce n'est pas pour demain, affirme avec conviction M. Gérard Desjardins qui est venu causer avec nous d'ensemencement de nuages par l'addition d'iode d'argent. En fait, explique-t-il, l'addition d'iode d'argent ne crée par la précipitation, elle avance le début d'une pluie très probable en créant les cristaux de glace ou encore elle augmente le nombre de gouttes de pluie.

Projet canadien de recherche

Nous avons déjà parlé du projet de recherche organisé par le Conseil national de la recherche du Canada avec la collaboration de l'aviation canadienne et le Service météorologique du Canada, qui a débuté en 1959.

Deux zones ciblées de 20 milles de côté furent choisies à cause de leur topographie très variable: falaises, endroits vallonnés. Le premier quadrilatère avait pour centre McWaters et incluait Rouyn et Macamic. Le deuxième, parfaitement identique, s'étendait jusqu'à Ville-Marie avec Angliu pour centre. On provoquait tour à tour des précipitations dans l'un et dans l'autre, du 15 mai au 15 septembre chaque année.

Un réseau de pluviomètres permettait de mesurer le degré de précipitation. Après cinq ans de recherche,

si on a constaté une augmentation de précipitations dans la première zone, la deuxième accusait une diminution de 2,5%. Les résultats ne sont donc pas concluants, de reconnaître M. Desjardins. Qui ajoutent que bien des gens découvraient les pluviomètres et les prenant pour des "machines à pluie", les détérioraient dans un mouvement de rage.

Conditions nécessaires à l'ensemencement

L'action de l'iode d'argent est limitée par plusieurs conditions que M. Desjardins résume ainsi:

- 1) l'iode d'argent doit parvenir dans le nuage au-dessus de la zone de gel, variable selon les régions de 5.000 à 15.000 pieds. Pour vulgariser son explication, le météorologiste prend l'exemple d'un verre de limonade qu'on sort du réfrigérateur. Après quelques moments à la chaleur de l'été, il se forme sur le verre une buée et presque aussitôt des gouttelettes d'eau qui ne tardent pas à couler.
- 2) la concentration de l'iode d'argent dans l'atmosphère ne doit pas être trop forte, la croissance des cristaux sera limitée, parce que l'eau disponible se répartira également sur chaque particule d'iode, donnant des cristaux de dimensions trop réduites. Par ailleurs si la concentration est trop faible, il n'y aura production que de quelques gouttes.
- 3) les rayons ultraviolets sont néfastes à l'iode d'argent. Ainsi dans l'air sec, une exposition de moins de vingt minutes suffit à détruire tout cristal d'iode d'argent. Dans l'air humide, cette désactivation des cristaux est plus lente.

- 4) le lancement de l'iode doit se faire dans un nuage très épais... assez avancé dans son évolution vers la précipitation. Un nuage mûr, comme l'appelle M. Desjardins.
- 5) le travail doit être effectué à un moment bien précis. La dépression voyage ordinairement très vite. Formée au-dessus du Dakota en vingt-quatre heures elle sera probablement rendue à Rouyn-Noranda.

La recherche

Même si la recherche dans l'ensemencement de nuages a été abandonnée au-dessus du territoire québécois, les météorologistes sont à l'œuvre partout à travers le monde. En Alberta, par exemple où la grêle cause chaque année de sérieux dégâts aux cultures, on a recours à l'iode d'argent ou de plomb lancée dans le nuage où se forme la grêle. "Comme pour le déclenchement de la pluie, nous dit M. Desjardins, certaines de ces tentatives sont moins bien réussies que d'autres".

On a essayé aussi de nombreuses méthodes pour dissiper le brouillard sur les pistes des aéroports afin de permettre aux avions d'atterrir et de décoller sans encombre. Sur quelques aéroports les résultats ont permis d'estimer les avantages économiques au quintuple du coût. Toutefois certaines de ces méthodes ne peuvent s'appliquer que pendant une faible fraction des périodes de brouillard dans la plupart des aéroports. On ne résoud donc qu'une partie du problème. On s'est aussi attaqué à la dissipation des brouillards chauds par plusieurs moyens dont l'utilisation d'hélicoptères pour faire pénétrer dans le brouillard l'air plus chaud. Aucune des méthodes ne s'est révélée assez efficace et assez économique pour mériter une application courante.

Après nous avoir expliqué, au moyen de graphique, de cartes aux traces multicolores, l'influence des vents, des courants d'humidité, etc... le travail minutieux des météorologistes, l'utilisation des ballons-sondes pour mesurer la vitesse et la direction des vents, M. Gérard Desjardins en vient à la conclusion que c'est presque exclusivement pour dissiper les nuages et les brumes au-dessus des aéroports qu'on fait l'ensemencement de neige carbonique dans les nuages, par avion. "Mais le contrôle de la température... ce n'est pas pour demain."

Le consommateur informé

Le ministre des Institutions financières, Compagnies et Co-opératives, M. William Tetley, a présidé la présentation de films et d'un diaporama sur les divers aspects de la loi de la protection du consommateur et réalisés en couleur par Richard Lavoie, cinéaste de Québec.

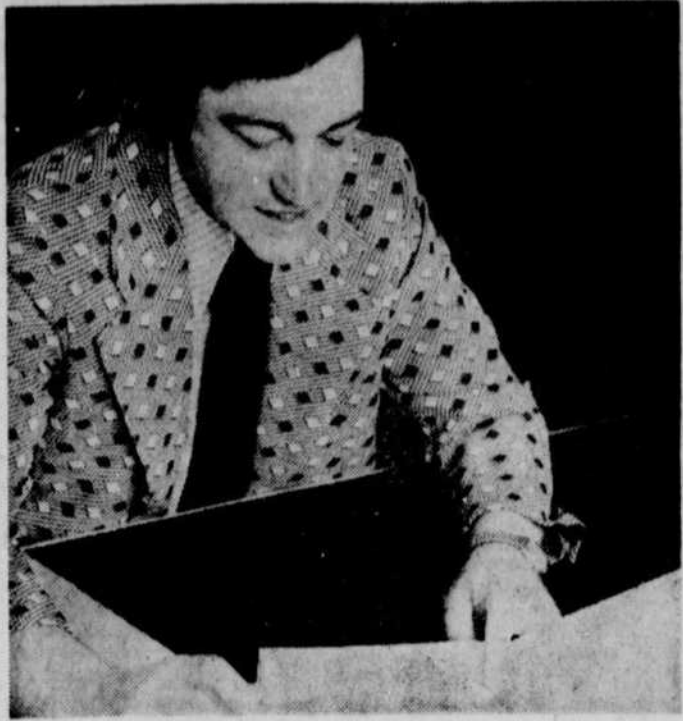
Ces courts-métrages utilisent les talents de comédiens de la ville de Québec: Noël Moisan, Jean Guy, Hubert et Eric Gaudry, notamment, illustrent des situations vécues, et mettent en oeuvre des techniques propres à favoriser la participation de l'auditoire.

L'Office de la protection du consommateur projette de les présenter à la population du Québec par tous les moyens mis à sa disposition, principalement à l'occasion de conférences données par ses représentants dans les diverses régions du Québec, d'entrevues télévisées ou de réunions de groupes intéressés, de consommateurs ou de commerçants.



Un dollar donné à CARE devient la nourriture de l'affamé, le toit du sans abri, de l'eau pour l'assouffir. Envoyez vos dons à...

CARE Canada, 1000, 433 rue Sparks, Ottawa K1P 5A6



Gérard Desjardins: l'addition d'iode d'argent ne crée pas la précipitation elle l'avance et augmente le débit.



Nuances

PAR FRANÇOISE L-ROY

Ecrire en vacances

Bien des gens partent, déterminés à ne pas le faire, tandis que d'autres, les voyageurs surtout, inondent leurs amis de cartes postales, pas toujours dans un esprit de snobisme comme les malins tendent à le penser, mais pour le seul plaisir de faire participer: les parents et les amis sincères sont de ceux qui pleurent avec vous quand il y a lieu, il est donc juste et sympathique de leur écrire à peu près: "Je ne vous oublie pas", "Votre amitié m'est précieuse" ou "Je vous aime bien" toutes choses tendres et sincères qui se disent souvent maladroitement et se prouvent généralement mieux, heureusement! Ecrire est un témoignage, aussi devrait-on habituer les enfants très tôt à le faire, et souvent même les aider en leur munissant d'enveloppes pré-adressées, ou même d'une liste pour envoi éventuel de cartes postales, des qu'ils s'éloignent pour quelques temps! Ces civilisés développeront chez eux le sens des autres y compris l'art de dire merci, d'exprimer une certaine gratitude, comme celui de partager leurs joies du temps des vacances!

Certaines personnes considèrent comme une forme de contrainte le seul fait de prendre la plume! Curieux que l'amitié, ou même l'amour, ne les pousse pas à se raconter, à communiquer ne serait-ce que pour avoir les consolations de l'échange qui s'ensuit souvent? En vacances, comme en voyage, à l'hôtel (vacances forcées) ou à la maison de retraite (repos bien mérité) chaque écho de ce qui est ou de ce qui fut prend de l'importance, change le cours des pensées surtout si l'on a soin de faire le tri, de taire les soucis secondaires et de souffler sur les bulles de joies qui ont toujours bien couru vite, chacun sait ça! De leur maison de retraite, les chers vieillards, encore en mesure de le faire, devraient tout bonnement et tout simplement, griffonner parfois de leurs nouvelles aux parents et amis éloignés. Ils ne sont pas aussi oubliés qu'ils en ont l'impression (le monde est si exigeant pour ceux qui s'y agitent encore!) mais, eux qui ont les loisirs, devraient réaliser qu'ils peuvent énormément pour le courage des leurs. Il en est qui continuent d'écrire, d'encourager, de rassurer! Pas besoin d'être savant: il suffit d'être aimant! Personnellement, je reçois, à l'année longue (dû à mon métier de conseiller de bonne volonté) des lettres écrites "au son" qui me vont droit au coeur et rendent de précieux services à la communauté.

Il conviendrait que des vacances, temporaires ou permanentes ne soient pas tout à fait égoïstes. Vous partez? Vous voyagez? Pensez à ceux qui ne peuvent en faire autant, à ceux qui s'inquiètent de vous d'une façon qui vous incommode parfois, mais vous rassure également: la simple carte postale sait être mieux que banale, et j'en sais qui m'ont réchauffé quand j'avais froid jusqu'au coeur, ou que l'ennui essayait de me laquiner l'âme: nul n'échappe à ces moments-là, je pense! Vos vacances sont stationnaires? Vous vous installez pour quelques semaines, alors vous avez tout le temps, au soleil ou sous la lampe, d'écrire à bâtons rompus, sans fleurs de littérature: "Je vous souhaite un bel été!" "Ce n'est qu'un au revoir" ou "Donnez-moi de vos nouvelles". Si vos vacances sont décevantes, c'est que vous êtes de ces êtres choyés, en mesure d'égrener tout un chapelet de comparaisons: si vous avez de la chance d'avoir autant de souvenirs, il serait gentil de les partager!

En résumé: qu'il s'agisse de courtes vacances, ou de calme retraite, on peut n'y oublier personne, ni même se laisser oublier de quiconque: n'est-ce pas infiniment bon à penser et à vivre?

La pollution influencerait les précipitations de pluie

Par Thérèse DALLAIRE

Les fortes concentrations de polluants qui flottent dans l'air des villes et des zones industrielles exerceraient une certaine influence sur les précipitations de pluie. C'est du moins l'avis de M. Gérard Desjardins, météorologiste du ministère fédéral de l'Environnement dont le bureau est situé à l'aérogare de Ste-Foy. "Les particules en suspension dans l'atmosphère rempli d'humidité favorisent, sur une longue échelle des précipitations de pluie, aussi probablement que l'iode d'argent, affirme-t-il. Il poursuit: "Nous créons à notre insu un changement dans notre atmosphère. Nous coupons des arbres, nous pavons les rues d'asphalte, nous construisons des autoroutes de béton. Tout cela modifie les conditions atmosphériques locales".

Modifications primaires

Cette opinion est d'ailleurs émise d'une manière différente dans une déclaration officielle de l'Organisation météorologique mondiale concernant la modification des conditions météorologiques. On y lit en effet: "Depuis les premières civilisations, l'homme a modifié la face de la Terre, non seulement en construisant des routes et des bâtiments, mais plus encore par ses activités agricoles et pastorales. Dans de nombreuses régions, il a défriché des forêts très denses pour les transformer en zones de culture ou de pâturage. Les savanes des régions tropicales résultent largement de l'action de l'homme qui y a brûlé les arbres et les broussailles. Les troupeaux de chèvres et d'autres animaux domestiques ont également détruit en maints endroits une bonne partie de la végétation naturelle. On estime qu'au total, l'homme, par ses activités, a radicalement transformé quelque 20% de la superficie des terres, modifiant ainsi la quantité de la chaleur absorbée et réfléchie par le sol, ainsi que la quantité d'eau qui s'évapore ou s'infiltre. Le recours grandissant à l'irrigation réduit

les nappes phréatiques (nappes d'eau à lit souterrain) et augmente le degré d'eau dans l'air. Vu la nature particulièrement complexe du climat et les nombreuses autres influences qui s'exercent, il n'est pas possible actuellement de dire quel effet toutes ces transformations des terres ont exercé sur le climat terrestre, bien que les modifications qui en résultent dans l'environnement ne soient que trop évidentes".

Température affectée

Au chapitre de la pollution atmosphérique, le même bulletin affirme que les fortes concentrations de polluants atmosphériques dans certaines localités peuvent affecter la température. Ces variations de température peuvent toutefois se trouver masquées par d'autres influences urbaines: par exemple le chauffage des bâtiments en hiver élève de plusieurs degrés la température moyenne de l'air dans les villes.

Le texte fait également mention du gaz d'échappement d'avions à réaction. "Ils se dégagent à de grandes altitudes, lit-on, et peuvent y demeurer une année ou plus, avec le risque que la concentration y augmente. Des signes indiquent déjà que ces avions ont contribué à accroître la formation de cirrus (nuages d'aspect effilé formé de petites aiguilles de glace), dans les couloirs les plus fréquentés par le trafic aérien. Il est concevable que certains des gaz d'échappement, en particu-

lier la vapeur d'eau et le bioxyde d'azote fassent varier la quantité d'azote naturel à ces niveaux.

Selon certains savants l'ozone naturel à ces niveaux joue un rôle bienfaisant en arrêtant les rayons ultraviolets du soleil. Il convient, disent-ils de continuer à étudier attentivement les effets que pourrait avoir sur la vie humaine une modification des processus de filtrage des rayons ultraviolets.

Toujours selon M. Gérard Desjardins, l'homme involontairement modifie le climat local par la construction de barrages, l'assèchement des marécages. L'eau emmagasinée de plus grandes quantités de chaleur que la terre. Les lacs artificiels tendent à réduire les températures extrêmes de l'air dans leur voisinage immédiat. De plus, le surplus d'évaporation que provoque un bassin d'eau artificiel augmente le degré d'eau dans l'air au-dessus de sa surface, ce qui peut provoquer un accroissement de la nébulosité et même des précipitations locales de pluie.

Conclusion

Il faut donc conclure de cette première partie de notre conversation avec M. Gérard Desjardins, météorologiste, que l'homme modifie, le plus souvent à son insu le climat local. Il se peut qu'il change le climat mondial, s'il continue à étendre ses activités industrielles actuelles sans se préoccuper de la pollution de l'air et de l'eau.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile.

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Utilisez ce menu diététique maison. C'est très facile - et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Plan d'amaigrissement Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse super-

flue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne, si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le carton vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite - combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

confectionnez-les vous-même!

Pour les jours ensoleillés!



9014
7-15
Marian Martin
Soyez pimpante pour accueillir les jours ensoleillés avec cette robe au corsage ondulé. Peut être portée avec ou sans ceinture.
Demandez le patron No 9014 — Pour juniors 7, 9, 11, 13, 15. Grandeur 11 (buste 33½) prendre 29½ verges d'un tissu de 45" de largeur.

Cape circulaire



7033
Alice Brooks
Enveloppez-vous dans le luxe. Employez une laine mohair ou autre fibre. Crotchez une jupe circulaire au motif de toile d'araignée.
Demandez le patron No 7033 — convenant aux grandeurs 8-14 et 16-20 incl.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patrons, L'Action-Québec, 60, rue Front Est, Toronto 1, Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

☐ Inclure \$ (les timbres ne sont pas acceptés)
 Patron no: Tailles:
 Patron no: Tailles:
 Nom:
 Adresse:

vous présentent

"La Maman de la semaine"



Mme JACQUES NADEAU
8 Bergerette, Neufchâtel
est l'heureuse maman d'un garçon de 7 livres et 6 onces, né le 28 mai 1973. Il devient le premier enfant de la famille.

LA LIBRAIRIE DE l'Action

DES ENRAGÉS VEULENT VIVRE!

patrick roy

Voici une façon originale de présenter le Christ à la jeunesse. Patrick Roy catéchète, a fondé sa maison d'édition afin de mieux faire passer son message. Les éditions Véro nous présentent comme deuxième publication ce roman photo à caractère religieux qui situe très bien la jeunesse d'aujourd'hui face à la religion. La réalisation de cet ouvrage a nécessité la collaboration de plus de 250 personnes. Un livre dynamique qui nous aide mieux à comprendre les problèmes des jeunes.

1.60
1.80 franco

Egalement disponible, dans la même collection:

Notre espérance, c'est le Christ.

A paraître: Pleins regards sur le Christ.

La Librairie de l'Action, 3, Place Jean Talon, Québec. G1K 3K2

Veuillez me faire parvenir _____ exemplaire (s) de "Des enragés veulent vivre", au prix de \$1.80 franco chacun. Ci-inclus mon chèque au montant de \$ _____

Nom:
 Adresse:
 Ville:
 Code Postal: Signature:

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

Pommes: McIntosh, \$5.25 à \$5.50 le boisseau; Cortland, \$5.50 à \$5.50 le boisseau.

Fraises: \$4 à \$4.25 les 12 chopines.

LEGUMES

Asperges: \$10.50 à \$11.00 les 30 livres en vrac; \$9.50 à \$10.00 les 24 paquets de 1 livre.

Betteraves: \$1.75 la douz. de paquets.

Brocoli: \$4 la douz. de paquets.

Ciboulette: \$1.25 la douz. de paquets.

Chicorée-escarole: \$4 la douz. de paquets.

Choux: verts, \$4.25 à \$5 pour 16.

Choux-fleurs: \$4 la douz. de paquets.

Concombres: de serre, \$5 les 24.

Echalote: \$3.25 à \$3.50 les 36 paquets.

Epinauds: \$2.75 pour 12 cejlos de 10 onces; \$2.50 à \$3 le minot.

Laitue: frisée, \$3.25 à \$3.50 pour 24; Boston, \$3 à \$3.50 pour 16; Romaine, \$3.50 à \$5.50 pour 16; Iceberg, \$2.75 à \$3.50 pour 18.

Pommes de terre: \$4 les 50 livres; 90 le 10 livres.

Radis: \$2.50 à \$3.25 les 3 douz. de paquets; \$3 à \$3.25 pour 30 cejlos de 6 onces.

Rutabaga: ordinaire, \$7.50 à \$11.50 les 50 livres.

Tomates: de serre, roses, \$3.50 à \$4 le 8 livres; \$6.25 à \$7 le 15 livres.

Plants de fleurs: \$1 à \$1.25 la boîte.

Bénéfices nets

PRESSE CANADIENNE

Argus Corp. Ltd., semestre finissant le 31 mai, 1973; \$2,578,146 ou 21.2 cents l'action; 1972, \$2,641,458 ou 21.8 cents.

Cara Operations Ltd. exercice financier se terminant le 31 mars 1973, \$1,578,557 ou 85 cents; 1972, \$670,111 ou 36 cents.

Major Holdings and Developments Ltd., trimestre finissant le 30 avril, profit de \$38,784 ou 1.6 cents; 1972, déficit de \$5,793.

Proflex Ltd., trimestre finissant le 31 mars; \$109,118 ou 3 cents; 1972, \$63,886 ou 2 cents.

J.M. Schneider Ltd., 28 semaines finissant le 13 mai, \$1,363,000 ou 52 cents; 1972, \$794,000 ou 40 cents.

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient moins nombreux, la demande, bonne, et les prix réguliers, cette semaine, au marché des bestiaux de Montréal.

Total des arrivages: 823 bêtes à cornes, 1,418 veaux, 24 moutons et agneaux et 23 porcs.

Les bovillons A1 et A2 se vendaient de \$45 à \$45.75, il n'y avait pas de bovillons A3 et A4; les communs ont rapporté de \$38 à \$44.50.

Il n'y avait pas de taures, A1, 2, 3 et 4; les taures communes valaient de \$36 à \$42.

Il n'y avait pas de vaches D1 et D2; les D3 se vendaient de \$36.50 à \$37.50 et les D4 de \$25 à \$36.

Les taureaux ont rapporté de \$35.75 à \$42.25.

Les bons veaux valaient de \$69 à \$74, les moyens de \$60 à \$68.50, les communs de \$35 à \$58 et les veaux d'élevage de \$57.25 à \$120.

Les bons moutons se vendaient de \$16.50 à \$18.50.

Les nouveaux agneaux ont rapporté \$48 le 100 livres.

Cours de denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne des produits laitiers, 71.

Fromage: blanc, 65; jaune, 65.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1, en sac, 35 à 38 la livre; procédé par rouleur, No 1, en sac, 32 à 35; pour nourrissage, en sac, 31 à 32.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 28 à 30 livres; poudre de lait, 6 à 6.12.

Prix des oeufs, prix moyens de grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extras 71.3; A-gros 68.8; A-moyens 65.5; A-petits 53.9.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extras 69; A-gros 67; A-moyens 64; A-petits, 53; A-peu 30.

Pommes de terre: prix de gros, Nouveau-Bruswick, \$1.15 les 10 lb; \$4.75 à \$5.00 les 50 lb; I.P.E. \$5.00 à \$5.10 les 50 lb; patates nouvelles de Californie, \$14.00 les 100 lb; on a enregistré 14 arrivages.

Marché des obligations

OBLIGATIONS — FINANCE MONTREAL (PC) — Marché montréalais des obligations.

A long terme: Canada en hausse de 1-8; provinces en hausse de 1-8; sociétés en hausse de 1-8.

A court terme: Canada en hausse de 10 cents.

TORONTO (PC) — Les prix étaient généralement à la hausse hier sur le marché canadien des obligations qui a connu une journée peu active.

Les obligations à court terme étaient à la hausse d'environ 5 cents; tandis que celles à moyen et à long termes étaient en général inchangées. Les obligations de compagnies ont monté d'environ 1-8 de point.

Les prêts au jour le jour étaient d'une façon générale disponibles à 5 1-4 pour cent et une banque les offrait à 5 1-2. Les billets du Trésor, à trois et à six mois, se vendaient respectivement à 5.48 et 5.93 p.c.

Marché des céréales

WINNIPEG (PC) — Les céréales ont enregistré des gains près de la limite jeudi, à la Bourse des denrées de Winnipeg, au cours d'une séance modérément active.

Le volume des transactions de mercredi était de 1,432,000 boisseaux de lin, 2,340,000 boisseaux de seigle et 4,161,000 de colza.

A la fermeture, le lin, le colza de Vancouver, le colza de Thunder Bay, l'avoine, l'orge et le seigle étaient à la hausse.

CHICAGO (PA) — Les ventes futures à court terme de maïs ont monté jeudi de 10 cents le boisseau maximum permis pour la journée — mais les ventes futures à long terme et les options sur la nouvelle récolte ont baissé de quatre cents en dessous du dernier prix de clôture.

A la fermeture de la Bourse des céréales, le blé était à la hausse de m/mme l'avoine.

Prix des métaux

MONTREAL (PC) — Voici les prix nominaux des principaux métaux en monnaie canadienne, à la livre f.a.b., Montréal.

Lot d'un wagon: plomb 16; zinc "prime western" 0.23; d'une teneur élevée 0.2350; lingots de cuivre 60.

Lot de cinq tonnes: étain 214 le cent livres.

Valeurs industrielles hors-liste

AGT Data	Offre	Dem.
Abbey Life	1.50	1.75
Aulocrown	5.00	5.75
Bodi Gard	1.25	1.25
CPI Common	13.25	14.00
Cdn Gas B wts	7.50	8.00
Carver's pfd	8.25	8.75
Cons Comp Inc	2.25	2.50
Cop Research	2.50	3.00
Corporate Props	2.50	3.00
Creative Patents	3.75	3.25
Daniel Div	30	40
Dataline	4.75	5.25
Datapro	30	100
District Trust	18.00	15.00
Diversified Credit	40	40
Electronic Assoc	4.00	4.25
Extensicare Split	6.50	7.00
Extensicare wts old	5.00	6.00
Pathon	30	40
Flendorn	2.05	1.15
Foremost	25	35
G.B. Automating	1.75	2.25
Goderich Elevator	15.50	17.00
Henn Brew Com	12.00	13.00
Highland Queen	1.00	1.50
Ing Growth Mgt	3.00	3.50
Jenkins	15.50	15.50
Jolly Jumper	85	100
Laidlaw wts	29.50	30.00
Laidlaw wts	38.00	38.00
Leisure World	75	125
Lindland	1.25	1.25
London Life	104.00	107.00
Lord Chem	5.75	6.00
MDS	3.75	4.00
Maclean Cable pfd	4.25	4.75
Mediapak	1.30	1.40
Polycom pfd	3.00	3.00
Polycom com	1.50	1.50
Polypump	70	90
Pro Air	10.00	11.50
QCTV	5.25	5.75
Readyfoods	1.75	1.75
Revenue	1.30	1.35
Royal Oak A	14.00	17.00
Sanel	1.00	1.00
Sterisystems	9.00	9.50
Sweepco	2.00	2.25
Third Dimens	3.75	4.25
Torment pfd	1.75	2.00
Torment wts	20	30
United Inv Itle	1.25	2.25
Waterhouse	4.75	4.75
Warrington wts	5.00	6.00
Webbwood	50	100
Wellington Corp	75	125
Wired City	3.25	3.25

Cours de la monnaie

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était à la baisse de 7-50 hier et valait \$0.99 4-5 en valeurs canadiennes. La livre sterling était à la baisse de 9-25 et valait \$2.56 89-100.

A New York, le dollar canadien était à la hausse de 7-50 et valait \$1.00 1-5. La livre sterling était inchangée et valait \$2.57 2-5.

Le prix de l'or

LONDRES (Reuter) — L'once d'or fin cotait à \$120.25, jeudi, sur le marché européen de l'or, comparativement à \$118.50 la veille.

LONDRES (PA) — Cotes des prix de l'once d'or, en dollars américains, jeudi, à la fermeture.

Londres	\$120.75
Paris	\$120.54
Francfort	congé
Zurich	\$120.25
Hong Kong	\$119.30
Beyrouth	\$3.853 le kilo.

Fonds mutuels

Acrofund	Offre	Dem.
A.G.F. Japan	1.20	1.38
A.G.F. Special	13.45	14.81
All Canadian Com	6.94	7.50
All Canadian Div	7.43	8.12
All Canadian Ven	3.48	3.80
All Canadian 4000	4.83	5.22
All Canadian Energy	4.07	4.42
American Growth	3.13	3.63
Associative Investors	2.52	3.00
Canada Growth	3.45	3.99
Canagex	10.77	11.94
Cdn Gas Energy	14.00	15.45
Cdn Investment	4.96	5.46
Cdn Security Growth	3.30	3.62
Cdn South African Gold	9.51	10.39
Cdn Trust	3.07	3.57
Capital Growth	10.90	11.17
Ch-Chase Fund	7.77	8.49
Collective Mutual	3.23	3.75
Commonwealth Int'l	14.77	16.23
Commonwealth Int'l Lev	3.71	4.08
Commonwealth Venture	7.02	7.71
Competition Capital	4.75	5.21
Corporate Investors	5.99	6.58
Corporate Inv Stock	4.58	5.33
Dominion Growth	6.20	6.73
Dreyfus Inc.	10.29	11.28
Dreyfus Int'l	10.39	11.61
Edwards Viking	3.79	4.29
Edwards Viking	7.26	8.00
Entarea Investment	6.04	6.64
Executive Fund Cda	3.95	4.53
Executive Int'l Inv	1.81	2.12
Fidelity Trend	22.07	24.12
Fonds Collectif A	7.16	7.82
Fonds Collectif B	5.42	5.59
Fonds Collectif C	6.74	7.37
Fonds P.E.P.	3.43	3.73
GIS Compound	9.60	10.60
GIS Income	3.44	3.79
Growth Equity	7.63	8.38
Guardian Enterprise	93	102
Guardian Growth	8.25	9.14
International Growth	5.59	6.14
Keystone Cda	7.02	7.71
Keystone Cust K-2	3.56	3.99
Keystone Cust S-1	32.03	34.10
Keystone Cust S-4	3.71	4.07
Keystone Polar	3.49	3.81
Leclercq Research	1.50	1.75
Marathon	3.83	4.19
Maritime Equity	3.16	3.43
Marlborough	4.72	5.16
Mutual Accumulating	3.87	4.45
Mutual Bond	10.35	11.35
Mutual Growth	3.44	3.80
Mutual Income	3.08	3.44
Natrusco	16.16	16.76
Natural Resources	7.54	8.31
N.W. Equity	5.26	5.78
N.W. Canadian	5.43	5.97
N.W. Growth	4.67	5.13
One-William Street	15.57	15.57
Pacific Dividend	6.81	7.44
Pacific U.S.	3.49	3.89
Pension Mutual	3.48	3.89
Phillips, Eager, North	11.61	11.84
Planned Resources	4.47	4.91
Principal Growth	4.19	4.60
Principal Growth	6.53	7.13
Putham Growth	10.47	11.44
Regent Growth	8.76	9.63
Regent Venture	4.06	4.46
Royce	6.45	6.72
Sav Inv Pret et Rev	6.81	7.48
Sav Inv am Pret	9.88	10.86
Speculators	3.96	4.44
Taurus Fund	3.23	3.55
Tech	5.49	6.00
Templeton Growth	8.52	9.51
Templeton Investment	8.43	9.44
United Accumulating	4.89	5.37
United Accumulating Ret	5.02	5.52
United American	1.65	1.81
United Growth	2.16	2.37
United Venture	2.99	3.39
Univ Ret Venture	4.66	5.12
Universal Savings Equity	7.53	8.38
Western Growth	6.26	6.88
Xanadu Fund	2.58	2.89

Cours de la monnaie

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était à la baisse de 7-50 hier et valait \$0.99 4-5 en valeurs canadiennes. La livre sterling était à la baisse de 9-25 et valait \$2.56 89-100.

A New York, le dollar canadien était à la hausse de 7-50 et valait \$1.00 1-5. La livre sterling était inchangée et valait \$2.57 2-5.

Le prix de l'or

LONDRES (Reuter) — L'once d'or fin cotait à \$120.25, jeudi, sur le marché européen de l'or, comparativement à \$118.50 la veille.

LONDRES (PA) — Cotes des prix de l'once d'or, en dollars américains, jeudi, à la fermeture.

Londres	\$120.75
Paris	\$120.54
Francfort	congé
Zurich	\$120.25
Hong Kong	\$119.30
Beyrouth	\$3.853 le kilo.

Tendance à Toronto

TORONTO (PC) — Les aurifères ont monté de 10.1 passant à 302.89. L'indice des industrielles a baissé de 97 à 208.71; celui des métaux de base, de 96 à 98.80 et celui des pétroles de l'Ouest, de 1.67 à 212.36.

L'indice des aurifères renverse ainsi la tendance à la baisse enregistrée lors des deux séances précédentes, à la suite d'une augmentation des prix de l'or.

Les observateurs ont noté l'absence de nouvelles pouvant stimuler le marché. Ils disent que le marché continue à subir l'influence de Wall Street où un grand nombre d'investisseurs attendent la reprise des séances de Watergate et les effets des contrôles économiques.

Comportement des valeurs

	Jeu.	Mer.
Hausses	216	224
Baisses	288	208
Inchangées	242	253
Totaux	746	685

Le volume des transactions s'est élevé à 1.86 million d'actions d'une valeur de \$14.30 millions comparativement à 1.55 million d'une valeur de \$12.68 millions mercredi.

Les manufactures et les produits chimiques ont été les seuls sous-compartiments à enregistrer des hausses. Les raffineries, les pipe-lines, les mines industrielles et les grands magasins étaient parmi les secteurs qui ont enregistré les plus fortes baisses.

Les actions de la Major Holding and Developments, une entreprise de biens immobiliers de Watergate, ont été remises en vente. L'admiral, on avait annoncé que la Vavasseur International N.V. de Hollande avait offert \$3.25 l'action pour un million d'actions ordinaires de cette entreprise et \$1,300 pour chaque obligation de \$1,000 à 7 1-4 pour cent convertibles. Major Holdings a monté de 50 cents à \$2.95.

Teck Corp. Ltd., a déclaré qu'elle avait accepté de vendre les 30 pour cent d'actions qu'elle détient des 1,158,959 actions de la Tribag Mining Co., à 50 cents l'action, à la Comex Industries and Funding Corp, une compagnie privée de l'Ontario.

Teck Corp. A est demeuré inchangée à \$4.20 et les actions de la classe B sont restées à \$3.85. Tribag a monté d'un cent à 50 cents.

Chez les aurifères, Giant Yellowknife a monté de 80 cents à \$8.80; Camflo, de 40 cents à \$9.50 et Agnico-Eagle, de 25 cents à \$5.50.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la PRESSE CANADIENNE

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Dm Bnd	33200	35	34 1/2	35	+
NSI Mkt	19500	23 1/2	23	23 1/2	+
Inco	18936	28 1/2	28 1/2	28 1/2	+
venpwr	17000	105	105	105	+
Abitibi	16560	19 1/2	19 1/2	19 1/2	+

MINES

Francisation des raisons sociales: d'abord l'incitation, ensuite l'obligation

Par PIERRE BELLEMAIRE
 QUEBEC (PC) — Le ministre William Tetley, a définitivement écarté la suggestion des trois oppositions de franciser les raisons sociales au Québec par des mesures fermes et catégoriques.

Le titulaire des Institutions financières, qui a toutefois réussi à faire adopter en troisième lecture son projet de loi 15 sur la loi des compagnies, préfère recourir à des mesures incitatives "pour l'instant", précise-t-il.

"Si cela ne marche pas par l'incitation, dit-il, j'affirme ouvertement qu'il faudra éventuellement adopter une loi dans le sens que le propose l'opposition".

La loi 15 se limite effectivement à l'inscription bilingue, au fichier central du gouvernement de la raison sociale des futures compagnies qui devront obligatoirement être constituées sous un nom français ou un nom comportant à la fois une version française et une autre anglaise. La nouvelle loi ne fait cependant aucune obligation pour les compagnies de s'afficher au Québec sous la version française de leur raison sociale.

Amendement rejeté
 C'est d'ailleurs pour donner un peu de dent au projet de loi Tetley que le député unioniste de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, a soumis un

amendement dans le cours d'un long débat là-dessus à l'Assemblée nationale.

Son amendement avait trois volets: une compagnie doit légalement s'identifier sous son nom français ou sous la version française de ce nom; toute compagnie déjà créée en vertu des lois du Québec qui n'a pas de nom français ou dont le nom anglais n'a pas de version française est tenue de se donner sans frais un nom français ou une version française, un an après l'adoption de la loi 15; toute compagnie déjà créée est également tenue, dans un délai de trois ans, d'utiliser au Québec son nouveau nom français ou la version française de ce nom; toute compagnie

déjà créée en vertu des lois du Québec qui n'a pas de nom français ou dont le nom anglais n'a pas de version française est tenue de se donner sans frais un nom français ou une version française de son nom.

M. Tetley a expliqué les deux raisons qui le poussaient à s'opposer à l'amendement unioniste, qui a dû rester reculé d'opposition. Après avoir signalé que son projet a été préparé antérieurement à la publication du rapport Gendron, le ministre d'abord a souligné les problèmes techniques qu'une telle mesure causerait au gouvernement quant au fichier central.

compagnies. Je n'aime pas fixer d'échéancier, mais si cela ne marche pas, ce sera notre devoir d'adopter une mesure de coulant du rapport Gendron".

Les partis d'opposition lui ont notamment reproché d'être "plus timide" que la commission Gendron dans la francisation des raisons sociales. M. Tremblay, l'ex-ministre des Affaires culturelles, lui aussi a signalé que l'incitation, mise à l'essai en 1967 malgré les re-

proches de l'opposition libérale du temps, n'a pas donné de résultats probants.

"Je ne vois pas, dit-il, que l'argument de l'incitation soit assez fort. C'est maintenant une étape révolue. Il est important d'indiquer à toutes les sociétés que le gouvernement, appuyé par l'opposition, a l'intention d'être plus vigoureux".

Complexe
 Pour le député péquiste de

Saint-Jacques, M. Claude Charbon, il y a là "un complexe de colonisation indéfectible. Des dizaines de compagnies s'incorporent dans des dizaines de pays, sous des dizaines de langues, et elles acceptent cette obligation lorsqu'elles entrent dans un pays. Pourquoi décideraient-elles au Québec d'aller s'incorporer ailleurs, si le gouvernement les forçait à franciser leur raison sociale?"

L'opposition a souligné fina-

lement que le premier ministre Bourassa tentera "de refaire le truc de la priorité du français au Québec, au cours des prochaines élections, en cherchant à faire croire à la population qu'il a été le véritable gouvernement du Québec".

Cependant, a lancé M. Charbon vers la fin du débat, "les Québécois vont découvrir que ce gouvernement est prisonnier de son électorat anglophone et de sa caisse électorale".

Le ministre Tetley oblige une société minière à se donner un nom français

QUEBEC (PC) — Une société minière qui présentait un bill privé à l'Assemblée nationale hier, a été obligée par le ministre William Tetley à se donner une raison sociale française.

L'amendement proposé par le ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives, M. William Tetley découle de l'adoption, en principe, du projet de loi obligeant

les nouvelles compagnies s'incorporant au Québec à afficher une raison sociale française.

La première compagnie à être impliquée par cette loi est "Commander Nickel Copper Mines Ltd" qui devra également afficher comme raison sociale "Les mines de cuivre et de nickel Commander Ltée".

Cette compagnie a son siège social à Montréal et on s'adres-

sait au gouvernement pour obtenir par ce projet de loi que 3.245.773 actions émises sans que ne soient respectées toutes les formalités prévues à la loi des compagnies minières du Québec soient considérées comme ayant été régulièrement émises. Le projet a été adopté à l'unanimité par les trois partis présents. Le PQ était absent.

Incorporation
 L'autre raison, apparemment plus sérieuse, est la crainte de voir plusieurs compagnies s'incorporer au gouvernement fédéral, "ce qui occasionnerait un tort énorme pour le Québec", de pensée des recommandations.

Présentement son projet comme s'inscrivant dans la ligne de pensée des recommandations Gendron, il a ajouté: "Moi, je veux prendre les cinq ans du rapport Gendron et peut-être, pendant un an ou deux, laisser la gratuité aux

SEPT-ÎLES (PC) — Des amendements au Code du travail, dont certains portant sur la question de la langue, seront soumis à l'Assemblée nationale d'ici la fin de la présente session.

C'est ce qu'a révélé le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, au cours d'une entrevue accordée à un journaliste du journal Le Soleil à l'occasion de la tournée qu'il a effectuée mardi et mercredi sur la Côte-Nord.

Le ministre a précisé que ces amendements concordent étroitement avec les recommandations du rapport Gendron au sujet de la langue de travail, bien qu'ils aient été préparés de façon complètement indépendante des travaux de la commission.

En vertu de ces dispositions, le français devra être utilisé au cours des négociations et dans la rédaction des conventions collectives. Un avis écrit devra être envoyé au ministre pour contrevenir à cet article.

Choix
 Actuellement, le seul article du Code du travail touchant la langue de travail stipule que les deux parties peuvent demander que la négociation collective se fasse en français ou en anglais.

L'arbitrage des conflits syndicaux devra aussi se faire obligatoirement en français, tandis que les conventions collectives des compagnies multinationales rédigées hors du Québec devront être traduites pour s'appliquer au Québec.

L'étude des griefs disciplinaires devra se faire en français, mais les parties pourront avoir recours à l'anglais dans des cas personnels pour le bénéfice d'un employé anglophone.

Le ministre du Travail continue par ailleurs d'étudier un amendement qui autoriserait le recours à la grève, avant que l'étape de la conciliation ne soit franchie, dans le cas d'une première convention collective.

Dans les autres cas, la grève ou le lock-out pourraient être déclenchés dès l'expiration de la convention collective.

Le gouvernement refuse de donner SOMA au premier venu

QUEBEC (P.C.) — Le gouvernement se refuse à donner SOMA au premier venu qui voudrait empêcher les profits éventuels sans courir aucun risque.

Offre inacceptable
 L'offre de Bricklin a été jugée inacceptable tant par lui-même que par la Société générale de financement, société d'Etat propriétaire de Soma et les administrateurs de Soma eux-mêmes a soutenu le ministre.

Prudence
 L'article en question laissait entendre que Bricklin avait trouvé preneur auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

C'est ainsi que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a exprimé jeudi à l'Assemblée nationale, l'échec des négociations qu'il a eues avec la société Bricklin Canada, filiale à part entière de la firme américaine General Vehicle Inc. en vue de construire une voiture sport aux usines de montage de Saint-Bruno, fermées depuis plus d'un an.

En réponse à une question du chef de l'opposition, M. Gabriel Loubier, le ministre s'est élevé contre un article du quotidien Le Devoir qui attribuait hier matin à "des conditions de dernière heure" de sa part, l'échec des pourparlers.

M. Saint-Pierre se dit toujours optimiste quant à la possibilité de relancer cette usine qui a employé pendant huit ans quelque 900 personnes au montage de voitures Renault, mais pas à n'importe quel prix.

En somme, la société Bricklin proposait à la CGF de fournir son prototype automobile sans aucune injection de capital, tandis que le Québec aurait investi \$7.6 millions, soit \$3.1 millions d'actions privilégiées de Soma détenues par la CGF; \$3 millions sous forme de dette à long terme et \$1.5 million de capital action souscrit par le gouvernement.

"Nous nous retrouvons avec un tiers du capital-action et eux avec les deux tiers. Si l'affaire allait bien, eux feraient fortune et nous, si ça allait mal, nous encaissions tous les coups".

Applaudi par les députés péquistes, M. Saint-Pierre en a conclu: "Je serai prêt à recommander au gouvernement du Québec d'investir lorsque l'ensemble des Québécois y trouveront leur avantage".

Quant au fond de la question, il a rappelé à la Chambre que la SGF a parfois été blâmée pour avoir signé des contrats de participation hasardeux.

"Avant de nous engager, nous aurons certainement acquis la certitude que nous ne répétons pas les erreurs du passé et que nous n'engageons pas les fonds publics à la légère. C'est ce que j'appellerai de la saine administration".

Le dossier Soma est toujours ouvert, a-t-il dit d'autre part, précisant que des pourparlers se poursuivent avec deux groupes pour relancer l'usine "dans des conditions qui seront avantageuses pour l'ensemble des Québécois".

Le bill 89 fera l'objet d'études particulières au prochain congrès de la CEQ

MONTREAL (PC) — Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a annoncé hier que cette centrale qui regroupe les syndicats d'enseignants tiendra son congrès annuel à Québec du 3 au 7 juillet prochain. Le problème central qui retiendra l'attention des participants sera le bill 89 que le gouvernement veut faire adopter pour limiter le droit de grève dans le secteur public et para-public.

M. Charbonneau a précisé qu'en réalité, ce congrès est déjà commencé puisque les divers syndicats ont reçu les documents de travail et qu'ils travaillent à présenter des amendements qui seront ensuite étudiés par les délégués. Le congrès du 3 juillet ne sera que l'aboutissement visible d'un processus déjà commencé, a-t-il dit.

Comme les dernières années, ce congrès sera probablement des plus sérieux: les participants travailleront d'abord en comités pour bien prendre conscience des problèmes, puis en commission pour faire un travail sérieux, après quoi chaque commission référera son travail à la plénière qui prendra les décisions définitives après avoir fait reprendre la discussion en commission éventuellement.

Il y aura aussi des élections

au comité exécutif de la Centrale où cinq postes sur onze deviennent vacants. Le poste de président n'est pas en jeu.

M. Charbonneau a expliqué hier que le congrès consacrera pratiquement deux jours de travail au seul bill 89 et tâchera de faire plus que de rejeter "il s'agira de définir pour nous-mêmes notre conception de la liberté syndicale et le sens de notre lutte", a-t-il dit.

L'éducation
 Le deuxième thème qui devra retenir l'attention des délégués à ce congrès sera celui d'un "front de l'éducation" pour regrouper les enseignants, les groupes populaires et les organismes de parents. "Nous constatons une certaine lassitude au sein de la population qui ne veut plus entendre parler d'éducation", a dit M. Charbonneau et c'est pourquoi il est nécessaire de susciter un nouveau dialogue permanent entre les divers intérêts".

Le troisième point majeur de ce congrès est des plus ambitieux: on espère amener les congressistes à préciser le type de société dans laquelle ils veulent vivre de façon à proposer un objectif à long terme aux regroupements syndicaux. "Il ne suffit pas de

créer des fronts communs pour résoudre des problèmes à court terme, a dit M. Charbonneau, il faut aussi préparer un programme politique à long terme capable de susciter des alliances beaucoup plus stables et permanentes".

Enfin, les dirigeants de la CEQ inviteront les membres à ouvrir trois dossiers jusqu'à présent négligés: celui de l'enseignement privé, celui du statut de la femme et celui du coopératisme. M. Charbonneau a surtout insisté sur le statut de la femme en rappelant que les 25 des membres de la CEQ sont de sexe féminin. A l'élémentaire, 95 p.c. des enseignants sont des femmes. Pourtant, les femmes sont sous-représentées aussi bien au sein des structures scolaires que des structures syndicales. "Il faudra que nous nous interroguions sérieusement sur cette situation, a conclu M. Charbonneau.

CEGEP St-Laurent
 Le conseil provincial de la CEQ, à sa réunion du 16 juin 1973, a dénoncé à l'unanimité les agissements arbitraires de M. Claude Benjamin, tuteur du CEGEP St-Laurent, et exige la reconnaissance de toutes les sessions académiques des CEGEP, a fait savoir M. Charbonneau au cours de la conférence de presse.

Jacques Rose

MONTREAL (PC) — On a relevé les empreintes digitales du ministre Pierre Laporte dans la maison de Saint-Hubert, en banlieue de Montréal, là où il a été détenu durant la dernière semaine qu'il a vécue.

M. Laval Perron, 41 ans, technicien de la Sûreté provinciale, section des empreintes digitales, témoignait jeudi au procès de Jacques Rose, a précisé qu'il avait relevé ces empreintes sur le mur de la chambre à coucher de la maison, rue Armstrong, le 19 octobre 1970, produisant au procès une pièce que la police a détachée du revêtement du mur.

Déposant au même procès, Mme Gérard Laporte aucun lien de parenté avec M. Pierre Laporte a identifié Rose comme étant l'un de ses voisins durant l'été de 1970.

Rose, rappelons-le, est accusé de complicité après le fait, dans l'enlèvement et la détention de Pierre Laporte. Il a déjà été acquitté des accusations d'enlèvement et de meurtre dans cette affaire.

Mme Laporte a déposé qu'elle avait rencontré Jacques Rose rue Armstrong, en octobre 1970 et l'a aussi identifié comme étant le conducteur d'une voiture qu'elle a vue sur la même rue, le 8 ou le 9 octobre 1970.

De l'avis de la CEQ, M. Benjamin n'est qu'un exécutant direct des offres de M. Cloutier qui se sert d'un des conflits au niveau des CEGEP pour accroître la main-mise ministérielle sur les corporations de CEGEP supposément indépendantes.

De plus, le ministre n'hésite pas, à grand frais sans doute, à proposer une formule de rattrapage qui reconnaît dans le fait la valeur réelle des activités pédagogiques établies pendant le gel de cours. En effet, le ministre s'appuie à financer des études d'été (7 cours différents) qui ne peuvent, dans des conditions normales, être l'équivalent d'une session d'hiver.



Donnez un coup de main aux Jeux du Québec à Rouyn-Noranda du 15 au 26 août

achetez l'inter-loto spéciale de juin (tirage 6 juillet)

Plus de 4,000 gagnants Plus d'un million en prix un jour...ce sera ton tour

loto-québec

500 Place d'Armes, Montréal, Qué.
Tel: 873-5350 — 873-5353

VENTE DÉTENTE

LA VENTE
SE POURSUIT
JUSQU'À VENDREDI
À 9H P.M.



PLUSIEURS
COMPTOIRS
D'AUBAINES

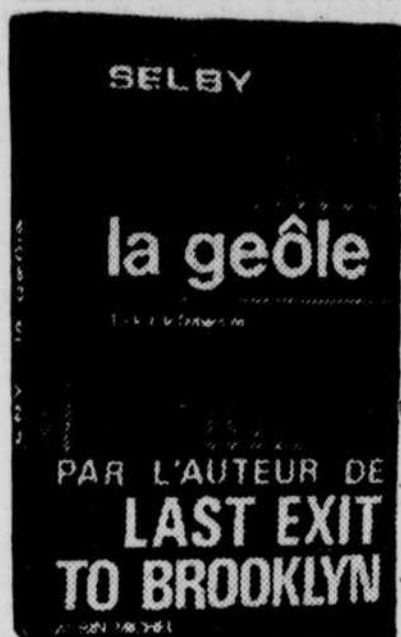
.25 .50
1.00 2.00
3.00

SPÉCIAUX SENSATIONNELS

SUR

LIVRES

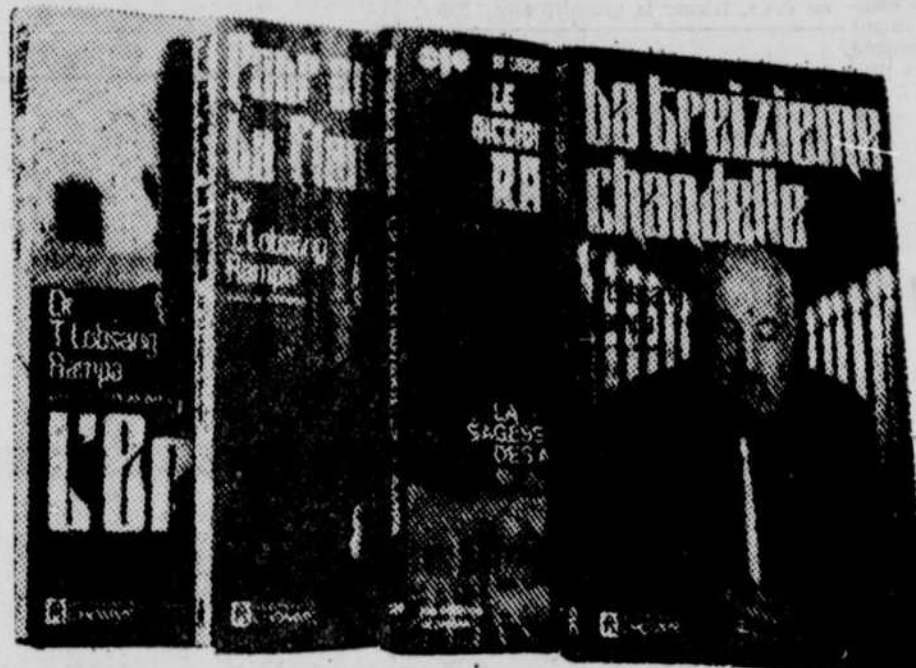
POUR VOUS — POUR NOUS
POUR TOUS LES GOÛTS



LA GEÔLE
(Selby) Par l'auteur de
"Last Exit to Brooklyn"
REGULIER: 8.10 SPECIAL: 4.98



COLLECTION "R. Laffont Sciences"
17 titres disponibles: l'eau - le corps - l'é-
coustique - la croissance - la cellule - la
mesure du temps - le vol spatial - les avions
- les bateaux - les machines - les maladies -
le climat - la matière - les planètes - les
polymères - les mathématiques - l'énergie
REGULIER: 3.00 SPECIAL: 0.98



RAMPA
Titres disponibles: La treizième chandelle — Pour entretenir la flamme — Dictionnaire de
Rampa l'Ermitte. REGULIER: 3.00 SPECIAL 1.98 3 POUR 5.55



LE PREMIER GUIDE DE L'AMOUR
(Docteur Benjamin Spock) — L'auteur s'a-
dresse ici à tous les adolescents. Les parents
y apprendront comment l'on peut parler avec
intelligence et générosité des sujets réputés
jusqu'ici tabou.
REGULIER: 5.60 SPECIAL: 3.98



COMLOT
(Irwin Wallace) Les jeux compliqués de
l'amour et de la diplomatie.
REGULIER: 6.75 SPECIAL: 4.98

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 18 au 22 JUIN



AL CAPONE
(John Kobler) L'époque des années
folles. REGULIER: 8.50 SPECIAL: 5.98



COLLECTION "Visage du Monde"
Titres disponibles: Voyage en Chine —
Vienne — Asie — Naples.
REGULIER: 3.00 SPECIAL: 2.98



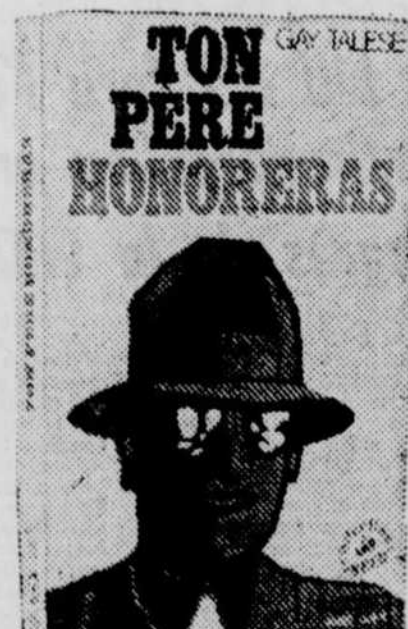
COMMENT PARLER EN PUBLIC
(Dale Carnegie) Un véritable code de sang-
froid dont chacun peut faire son
profit. REGULIER: 3.00 SPECIAL: 1.98



LE PRINCE DE PETER
Comment conserver son job avec la suite
du prince de Peter
REGULIER: 6.00 SPECIAL: 4.25



MANOUCHE
(Roger Peyrefitte) La vie de Germaine
Germain, dite Manouche
REGULIER: 9.00 SPECIAL: 4.98



TON PERE HONORERAS
(Gay Talese) Toute la vérité sur la Malie.
Plus extraordinaire que la fiction
REGULIER: 8.85 SPECIAL: 5.98

LITTÉRATURE 20% LITTÉRATURE 20% LES POCHES 30% LA DOCUMENTATION 20%
DE JEUNESSE GÉNÉRALE PASTORALE.....

CENTRE-VILLE SEULEMENT

A l'occasion de cette vente, notre librairie de Place Jean-Talon sera ouverte jusqu'à 9 heures p.m. jeudi et vendredi

LA LIBRAIRIE DE

Place Jean Talon
Québec 2

l'Action

Tél: 529-8821

LES SPORTS

Malgré un triple jeu, les Carnavals continuent à s'enliser dans la cave

Baseball

HIÉR

LIGUE NATIONALE
Montréal 3, St-Louis 4
New York 1, Pittsburgh 2
Atlanta 0, Los Angeles 5
Houston 12, San Diego 2
Cincinnati 1, San Francisco 7

LIGUE AMÉRICAINNE

Californie 0, Minnesota 1
Oakland 0, Chicago 2
Cleveland 9, Milwaukee 1
Detroit 1, New York 5
Baltimore 6, Boston 3

LIGUE EASTERN

Quebec 3, Pittsburgh 10
West Haven 1, T-Riv. 2 (10 m.)
Bristol 2, Waterbury 3

LIGUE JUNIOR

Beauport 1, Ste-Foy 3
Levis 3, Dollard 1

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Philadelphie vs Montréal (s)
New York vs Pittsburgh (s)
Cincinnati vs St-Louis (s)
New York vs Los Angeles (s)
Atlanta vs San Diego (s)
Houston vs San Francisco (s)

LIGUE AMÉRICAINNE

Texas vs Kansas City (s)
Californie vs Minnesota (s)
Oakland vs Chicago (s)
Cleveland vs Milwaukee (s)
Detroit vs New York (s)
Baltimore vs Boston (s)

LIGUE EASTERN

Quebec vs Pittsburgh
Sherbrooke vs Reading (2)
West Haven vs Trois-Rivières
Bristol vs Waterbury

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Division EST

G	P	Moy.	Diff.
Chicago	40	28	588
Montréal	31	29	517
St-Louis	31	33	484
New York	28	33	459
Philadelphie	29	34	453
Pittsburgh	28	34	452

Division OUEST

G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	43	25	632
San Francisco	41	29	458
Houston	38	31	551
Cincinnati	36	30	545
Atlanta	28	40	412
San Diego	21	49	309

LIGUE AMÉRICAINNE

Division EST

G	P	Moy.	Diff.
New York	36	20	545
Baltimore	31	28	525
Milwaukee	34	21	522
Californie	32	22	500
Boston	31	32	492
Cleveland	25	41	379

Division OUEST

G	P	Moy.	Diff.
Chicago	34	27	557
Minnesota	34	28	527
Kansas City	37	32	536
Oakland	35	32	522
Californie	32	32	512
Texas	21	39	350

LIGUE EASTERN

Division NATIONALE

G	P	Moy.	Diff.
Trois-Rivières	37	24	607
Sherbrooke	28	25	528
Reading	29	30	527
Quebec	29	30	492

Division AMÉRICAINNE

G	P	Moy.	Diff.
Pittsfield	34	26	567
West Haven	30	28	517
Waterbury	25	35	417
Bristol	31	39	350

LIGUE JUNIOR

Division EST

G	P	Moy.	Diff.
Beauport	7	3	700
Levis	6	4	556
Charlebourg	5	4	556
Dollard	5	5	417
Ste-Foy	1	9	100

Division OUEST

G	P	Moy.	Diff.
Charlebourg	15	8	507
Giffert 7, Québec-centre 11			
Levis-Lauson 6, Québec DSN 7			
Ste-Foy 9, Orsennville 4			

PEE-WEE

Beauport 13, Loretteville 8
Ste-Foy 17, Giffert 11
Charlebourg 5, Levis-Lauson 0
Orsennville 2, Québec DSN 8
Limoulu 0, Québec-centre 9

BANTAM

Giffert 3, Québec-centre 4
Levis-Lauson 2, Québec DSN 13

MIDGET

Giffert 5, Québec DSN 8

AUJOURD'HUI

MOSQUITO

Levis-Lauson vs Beauport
Levis-Lauson vs Beauport

BANTAM

Giffert vs Limoulu
Levis-Lauson vs Beauport

MIDGET

Québec DSN vs Giffert

Lanceurs probables

LIGUE AMÉRICAINNE

vs Detroit Perry (8-5) — 5
vs New York Jefferson (0-0) — 5
vs Baltimore et McNally (5-8) — 5
vs Boston et Culp (0-2) — 5
vs Kansas City et Merritt (0-2) — 5
vs Cleveland et Keitch (1-2) — 5
vs Milwaukee et Colborn (2-1) — 5
vs Californie et May (6-6) — 5
vs Minnesota et Dacker (1-1) — 5
vs Oakland et Hunter (9-3) — 5
vs Chicago et Wood (14-8) — 5

LIGUE NATIONALE

vs Philadelphie Carlin (7-7) — 5
vs Montréal et Torres (3-5) — 5
vs New York et Kossman (6-5) — 5
vs Pittsburgh et Ellis (6-7) — 5
vs Chicago et Grimes (6-5) — 5
vs St-Louis et Niekro (6-4) — 5
vs Atlanta et Jones (0-0) — 5
vs San Diego et Grimes (6-5) — 5
vs Los Angeles et Sutton (8-4) — 5
vs Houston et Wilson (5-6) — 5
vs San Francisco et Burr (4-7) — 5

LIGUE EASTERN

vs Philadelphie Carlin (7-7) — 5
vs Montréal et Torres (3-5) — 5
vs New York et Kossman (6-5) — 5
vs Pittsburgh et Ellis (6-7) — 5
vs Chicago et Grimes (6-5) — 5
vs St-Louis et Niekro (6-4) — 5
vs Atlanta et Jones (0-0) — 5
vs San Diego et Grimes (6-5) — 5
vs Los Angeles et Sutton (8-4) — 5
vs Houston et Wilson (5-6) — 5
vs San Francisco et Burr (4-7) — 5

LIGUE JUNIOR

vs Philadelphie Carlin (7-7) — 5
vs Montréal et Torres (3-5) — 5
vs New York et Kossman (6-5) — 5
vs Pittsburgh et Ellis (6-7) — 5
vs Chicago et Grimes (6-5) — 5
vs St-Louis et Niekro (6-4) — 5
vs Atlanta et Jones (0-0) — 5
vs San Diego et Grimes (6-5) — 5
vs Los Angeles et Sutton (8-4) — 5
vs Houston et Wilson (5-6) — 5
vs San Francisco et Burr (4-7) — 5

LIGUE PROVINCIALE

MARDI

Gaulois 2, Roc-Amador 0

CLASSEMENT

G	P	N	Pts
Charlebourg	5	1	15
QUC	5	1	12
Giffert	2	3	7
Orsennville	2	3	7
Québec	2	3	7
Roc-Amador	2	3	7
Limoulu	2	3	7

Soccer

LIGUE NATIONALE

vs Philadelphie Carlin (7-7) — 5
vs Montréal et Torres (3-5) — 5
vs New York et Kossman (6-5) — 5
vs Pittsburgh et Ellis (6-7) — 5
vs Chicago et Grimes (6-5) — 5
vs St-Louis et Niekro (6-4) — 5
vs Atlanta et Jones (0-0) — 5
vs San Diego et Grimes (6-5) — 5
vs Los Angeles et Sutton (8-4) — 5
vs Houston et Wilson (5-6) — 5
vs San Francisco et Burr (4-7) — 5

PITTSFIELD, Mass. — Tom Robson a produit quatre points pour conduire les Rangers de Pittsfield à une dégelée de 10-3 sur les Carnavals de Québec hier soir. Il a ouvert le pointage avec un simple à la première manche et assommé les Québécois avec un circuit

Du deux pour un

(H.B.) — Trois joueurs de l'organisation des Expos ont été mutés dans la journée d'hier et les Carnavals ont de ce geste, perdu deux lanceurs et en ont obtenu un en échange. Al Collazo qui a surtout été employé en relève par Karl Kuehl a pris le chemin de West Palm Beach, de la Ligue de la Floride, tandis que Steve Rogers, qui avait l'une des meilleures moyennes de points mérités, a été rappelé par les Whips de Peninsula, de la Ligue Internationale, calibre AAA. Au moment de quitter les Carnavals, Rogers avait une fiche de 4 victoires contre 5 défaites, mais sa moyenne de points mérités n'était que de 2.62.

Le nouveau venu, qui rejoindra le club aujourd'hui à Pittsfield est Terry Enyard,

5 circuits en 10 AB pour Georges Hendrick

MILWAUKEE (PA) — George Hendrick a cogné un circuit de deux points, son 10e en 14 matches et son 5e en 10 présences au bâton, puis Buddy Bell et John Ellis ont contribué à un circuit chacun hier en conduisant les Indiens de Cleveland à un gain de 9-1 sur les Brewers de Milwaukee.

L'exploit de Hendrick a amorcé une poussée de six points dans la 3e manche, laquelle a marqué la 3e victoire d'affilée des Indiens et la 1ère de Gaylord Perry en cinq essais.

Le coup d'Ellis a suivi l'exploit de Hendrick, puis les Indiens ont tous occupé les coussins avant de profiter d'une balle passée et d'un simple de deux points par Bell, qui avait commencé le match avec son 3e circuit de la saison sur le 3e lancer de la partie.

Cleveland 116 000 010 9 12 0
Milwaukee 000 000 001-1 7 0

Perry 7-9 et Duncan; Bell 7-7, Lockwood 3, Linzy 9 et Porter, C. — Cleveland Bell 3, Hendrick 15, Ellis 5.

BOSTON (PA) — Paul Blair a produit trois points avec un circuit et un simple hier soir en conduisant les Orioles de Baltimore à un gain de 6-3 sur les Red Sox de Boston.

Après un circuit de deux points dès la 1ère manche, Blair

a ajouté un simple productif dans la 3e.

Bob Montgomery y est allé d'un triple d'un point et d'un circuit de deux points pour les Sox.

Bob Reynolds, qui a relevé Jim Palmer dans la 4e manche, a enregistré la victoire.

Palmer 3, Reynolds 4-3 4, Jackson 6 et Williams. Tiant 8-7 et Montgomery, C. — Baltimore Blair 3, Boston Montgomery 3.

CHICAGO (PA) — Les White Sox de Chicago ont compté deux points à la cinquième manche, hier soir, pour s'assurer un gain de 2-0 contre Ken Holtzman et les Athletics d'Oakland.

John Jeter a produit le point victorieux à l'aide d'un double et Carlos May a complété le pointage avec un simple d'un point.

C'est la première fois que les White Sox réussissent à vaincre Holtzman, dont la fiche pour la saison est maintenant de 11-6.

Oakland 000 000 000-0 12 0
Chicago 000 020 00x-2 7 0

Holtzman 11-6 et Fosse, Bahnsen 8-6 et Herrmann.

NEW YORK (PA) — Thurman Munson et Felipe Alou ont

de trois points à la septième reprise.

Vernon Wilkins et Lew Beasley ont été les autres artisans de ce troisième triomphe d'affilée. Le premier a produit deux points avec trois coups sûrs, à lui-même compté à trois reprises et volé deux buts, Beasley y est allé d'une paire de doubles et d'un simple pour produire deux points également.

Le lanceur gagnant, le gaucher Ed Szabo n'a alloué que deux coups sûrs en sept manches, dont un circuit en solo de Gary Carter à la 4e. Les deux autres points des Carnavals ont été réussis contre le lanceur de relève Stan Thomas. Chip Lang (5-3) a été le perdant et les Carnavals sont tombés à 7 parties des Aigles de Trois-Rivières.

TRIPLE JEU
Comme les Rangers ont pratiquement toujours eu des coureurs sur les sentiers avec 15 coups sûrs contre 5, les Carnavals n'ont pas raté l'occasion de réussir un triple jeu à la 4e. L'arrêt-court Ed Creech a attrapé une flèche de Jack Merlett, a touché au deuxième sac pour relâcher Dave Criscone et a lancé au 1er-but Pat Scanlon avec le retour du coureur Roy Howell.

Les Carnavals joueront de nouveau à Pittsfield ce soir et Tom Sheppard (4-2) sera opposé à Art DeFilippis (6-2). Samedi, le match aura lieu à Albany et les Carnavals seront de retour au Stade dimanche soir avec un double, de même que lundi.

Les lancers: ml es p pm bb rb
Lang, p. 5-3 6 2 4 2 3 5
Lacheman 2 7 6 6 0 0
Szabo, c. 2-0 7 2 1 1 7 6
Thomas 2 3 2 2 1 4

FPL—par Lacheman, (Beasley), BP—Criscone, Carter. Partie sauvée—Thomas.
Temps: 2h.32. — Assistance: 135.

Sommaire des EXPOS

MONTREAL:

G	P	Moy.	Diff.
Hunt, 2b	5	0	2 9
Felix, cf	3	1	1 0
Farby, cg	4	0	2 0
Singleton, lb	4	1	1 0
Jorgensen, lb	4	1	1 2
Bailey, 3b	3	0	0 0
Bocabella, r	4	0	0 0
Foli, ac	4	0	2 1
Stoneman, 1	1	0	0 0
H. Breen, fu	1	0	0 0
Gilbert, 1	0	0	0 0
Mashore, fu	1	0	0 0
T. Walker, 1	0	0	0 0
Woods, fu	1	0	0 0
Total	36	3	8 8

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

ST-LOUIS: 000 003 000-4 3 0
St-Louis 201 100 00x-4 8 2

Sommaire des Carnavals

QUEBEC:

G	P	Moy.	Diff.
Scott, ed	4	0	1 1
M. Down, ce	4	0	1 1
Carter, r	3	1	1 1
Rivera, 3b	2	0	0 0
Dumais, 2b	3	0	0 0
Scanlon, lb	4	1	0 0
Kreech, ac	4	0	0 0
Schudies, cg	2	0	0 0
Lang, 1	1	0	0 0
Chapman, fu	1	0	0 0
Lacheman, 1	0	0	0 0
Navarette, fu	1	0	1 0
Total	30	3	5 3

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 020 33x-10

PITTSFIELD: 000 100 002-3 101 0



Scout-Action

LES CAMPS D'ETE

Avec les vacances scolaires et le beau temps (?), la fièvre des expéditions et de la découverte s'empare de tous les jeunes. Pour les meutes, les troupes et les postes, ce sont les derniers préparatifs précédant le camp d'été.

Cependant il est une démarche que certaines équipes d'animation ont tendance à oublier :

Le Permis de Camp

Il est nécessaire d'obtenir un permis de camp pour toute entreprise d'été de trois nuits et plus, quelle que soit la forme que revête cette entreprise.

Beaucoup plus qu'un règlement à observer, l'octroi d'un permis de camp doit être vu comme une occasion de discuter sérieusement de problèmes méthodologiques et du rôle des animateurs dans un mouvement comme le scoutisme.

Qui donne le permis de camp ?

Le permis de camp doit être octroyé par le comité exécutif local, soit par le commissaire du secteur.

a) Par le comité exécutif local : On entend par "comité exécutif" un comité paritaire, formé d'un nombre égal de parents et d'animateurs qui, avec le chef de groupe, ont la responsabilité du scoutisme dans le groupe. Il ne faut pas confondre "comité exécutif" et "comité d'amis" où les parents sont en majorité et dont le principal rôle est un d'administration.

b) Par le commissaire de secteur : Là où il n'existe aucune structure prévoyant la participation des parents ou là où la structure en est une du type "comité d'amis", le permis de camp doit être octroyé directement par le commissaire de secteur.

Document : Tous les animateurs et parents peuvent se servir du document "Le Camp d'été" soit pour élaborer leur programme de camp, soit pour octroyer le permis de camp.

Formules : Des formules, communes à tous, sont disponibles concernant la demande et d'octroi du permis de camp. Ces formules sont entre les mains du commissaire de secteur.

Voici un extrait du document "Le Camp d'été" concernant ce programme de camp. On y trouvera quelques pistes de réflexions utiles pour juger de la valeur des activités prévues au camp.

Le programme de camp

L'utilisation des méthodes actives prônée par le scoutisme n'implique pas la suppression de tout programme de camp. Il serait pour le moins hasardeux de partir à l'aventure avec un groupe de jeunes sans une idée assez précise des activités que l'on réalisera. Il est évident cependant que l'on exigera plus de détails au niveau du programme selon que les responsables seront moins expérimentés.

Le programme du camp doit être élaboré conjointement par l'équipe d'animation et par les jeunes eux-mêmes, la participation de ceux-ci croissant avec leur âge.

Cette participation du jeune se fera principalement du côté du choix du thème et des activités majeures du camp.

La participation de l'équipe d'animation se fera principalement du côté de l'horlaire, de l'équilibre du programme et, à l'occasion, des activités jugées essentielles au progrès du groupe.

On doit donc s'assurer que l'équipe d'animation a pris tous les moyens pour permettre aux jeunes d'exprimer concrètement leurs rêves.

b) Equilibre du programme

En plus de devoir représenter l'expression du rêve des jeunes, un programme doit avoir un certain équilibre.

1. Les activités doivent être à la taille des jeunes auxquelles elles s'adressent.

2) Les activités doivent être agencées en tenant compte de l'effort physique qu'elles exigent.

3. Les activités ne doivent jamais empiéter sur les heures de sommeil.

4. Le menu du camp doit être en fonction des activités à réaliser.

c) Aspect formateur du programme :

Les activités qui se retrouvent au programme d'un camp d'été doivent être perçues comme des occasions possibles d'éducation.

Toute autre activité est simplement à rejeter. On peut classer dans cette dernière catégorie, à titre d'exemples, les jeux de nuit, les initiations, les journées dites "de caractère", les journées "à l'envers", etc.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR
par HAROLD R. FOSTER



Résumé : Le fort abandonné depuis longtemps, est remis en ordre, et Arn avec son petit groupe attendent le retour des vagabonds. Il est sûr que les hommes de Haakon les ramèneront. Il lui faut trouver un moyen de les harceler.



A l'aube une procession épouvantable s'est vint dans la vallée : maraudeurs blessés, chevaux, animaux, prisonniers, tous attachés solidement. Même femmes et enfants sont pliés par le poids des bagages à porter. Continuellement, ils sont battus afin de briser leur caractère et d'en faire de bons esclaves.



Alors Arn laisse aller ses guerriers. Il n'a pas besoin de leur donner d'ordre ils sont déjà furieux et ils ne reviendront qu'à près que le dernier vagabond sera mort.



Bientôt les prisonniers et le butin sont installés au fort pendant que les animaux sont conduits au pâturage dans les montagnes. Maintenant ils attendent le retour du principal groupe de maraudeurs.



Ils reviennent heureux d'avoir pu aller aussi loin avant d'avoir de la résistance.



C'est alors qu'ils volent les corps déchi- quetés des hommes qui gardaient leur butin et ils crient de rage.



Et pour ajouter à leur détresse, Arn apparaît à la tour et leur dit, d'une voix douce, qu'il a leur trésor et de venir le chercher, s'ils le peuvent... La semaine prochaine : UN PROBLEME POUR GRIMPER.



La Famille TETEBECHÉ

par Chic Young

BLONDINETTE !



Rosette, Rosette, qu'est-ce qu'il y a ?



Qu'est-ce qu'il arrive ?

J'ai versé de la poudre de bain dans la baignoire et me suis endormi.



Oh, mon Dieu !

Quand je me suis réveillée, j'étais cimentée à la baignoire.



Ce n'est pas de la poudre de bain, c'est du mélange à plâtrer que le plombier a oublié ici.



Ca ne sert à rien, je ne peux pas le bouger.

YEOW



Je ne sais pas qui appeler... la police, les pompiers, l'hôpital ?



Je crois que je suis mieux de rappeler le plombier.



Nous avons souvent reçu des appels bizarres mais celui-ci bat tous !



Il faut que nous l'amenerions à l'atelier où nous avons les outils nécessaires.

Oui, il va falloir tout découper.



Ne l'en fais pas chéri, je garderai ton diner chaud.



RRRRR

Ne fais pas voler ton avion dans la maison.



RRRRR

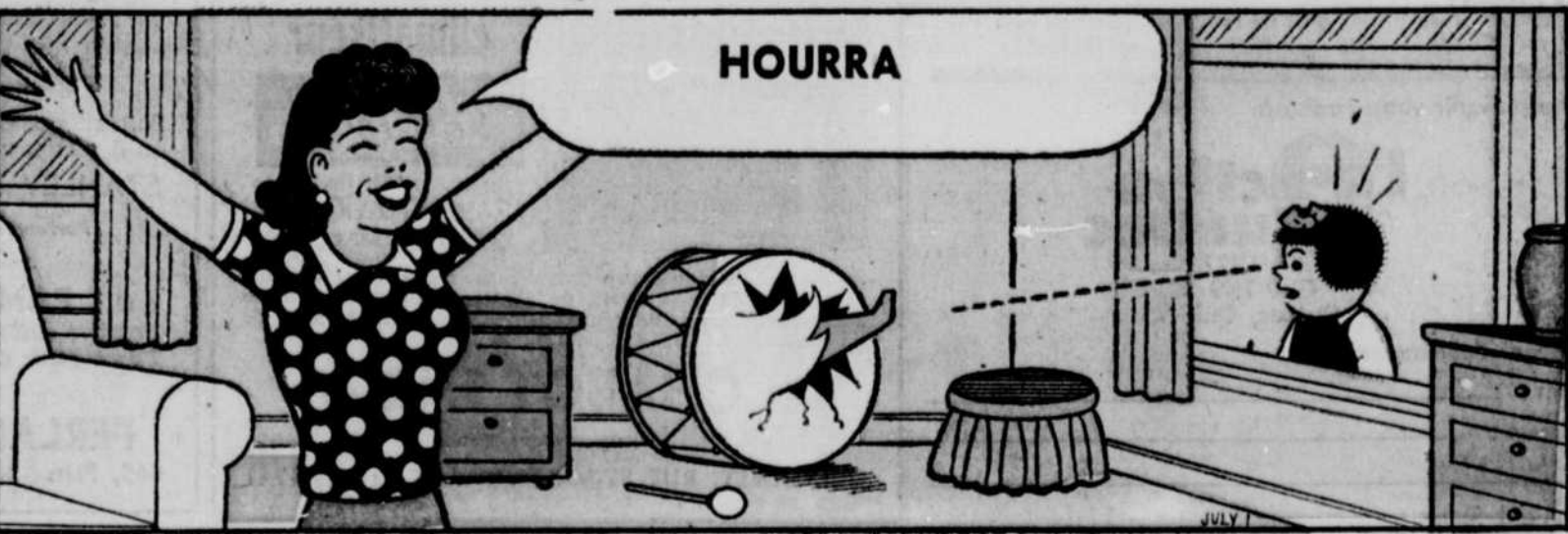


PHILOMENE (par Ernie Bushmiller)

Oh, la la !



Il est entré dans la maison par la fenêtre ouverte... je suis sûre d'avoir la fessée...



HOURRA

JULY

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)	340 Logements à louer (Banlieue)
COMMERCES — INDUSTRIES	341 Logements à louer
105 Argent à prêter	342 Logements meublés à louer
110 Argent demandé	343 Logements demandés
115 Argent à louer	344 Logements à partager
120 Hypothèques	350 Maisons à louer
125 Occasions d'affaires	351 Maisons à vendre
130 Immeubles	352 Maisons demandées
135 Bureaux à louer	353 Maisons mobiles
140 Bureaux demandés	354 Terrains à louer
145 Commerces à louer	355 Terrains à vendre
150 Commerces à vendre	356 Terrains demandés
155 Commerces demandés	357 Terrains à louer
160 Entrepôts à louer	358 Terrains à vendre
165 Entrepôts à vendre	359 Terrains demandés
170 Entrepôts demandés	360 Locaux demandés
175 Locaux à louer	
180 Locaux demandés	

SERVICES (200)	405 Accessoires de bureau
203 Agences matrimoniales	406 Animaux
205 Arbre et parterres	411 Antiquités
209 Assurance	412 Appareils électriques
211 Cartes professionnelles	417 Appareils photo
213 Cours	420 Articles de sport
217 Déménagement Transport	423 Avis divers
220 Entrepôts	426 Bicyclettes
223 Entrepreneurs	429 Camping
226 Extermination (vermine)	432 Claviers
228 Garderies	433 Divers à louer
230 Imprimerie	434 Divers à vendre
232 Infirmeries	435 Divers demandés
233 Médecine	441 Embouteillage
236 Photographie	442 Entrepôts, tentes-remorques
241 Plomberie Chauffage	443 Machines à coudre
244 Remorques	444 Matériaux de construction
247 Réparation entretien	445 Meubles
250 Réceptions restaurants	446 Monnaie - timbres
253 Salons de beauté	447 Musique
256 Services divers	448 Perdu - trouvé
	449 Radios T.V. Stéréo
	450 Roulettes
	451 Souffleries à neige
	452 Tapis - tapis - priants
	453 Tableaux - peintures
	454 Tondeuses
	455 Tissus - vêtements

LOGIS (300)	510 Couplés demandés
303 Chalets à louer	511 Emplois demandés
305 Chalets à louer	512 Femmes - filles demandées
307 Chalets demandés	513 Hommes et femmes demandés
309 Chambres à louer (Champlain)	514 Professionnels
311 Chambres à louer (Limoilou)	515 Représentants
313 Chambres à louer (Montcalm)	516 Service domestique
315 Chambres à louer (St-Roch)	
317 Chambres à louer (St-Sauveur)	
319 Chambres à louer (Les Saules)	
321 Chambres à louer (Neufchâtel)	
323 Chambres à louer (Charlebourg)	
325 Chambres à louer (Rive-Sud)	
327 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
329 Logements à louer (Banlieue)	
331 Logements demandés	
333 Logements à louer (Champlain)	
335 Logements à louer (Limoilou)	
337 Logements à louer (Montcalm)	
339 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
341 Logements à louer (St-Roch)	
343 Logements à louer (St-Sauveur)	
345 Logements à louer (Les Saules)	
347 Logements à louer (Neufchâtel)	
349 Logements à louer (Charlebourg)	
351 Logements à louer (Rive-Sud)	
353 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	

EMPLOIS (500)	705 Accessoires et pièces
503 Couplés demandés	710 Autos à louer
505 Emplois demandés	715 Accessoires et pièces
507 Femmes - filles demandées	720 Autos à louer
509 Hommes et femmes demandés	725 Accessoires et pièces
510 Professionnels	730 Autos à louer
511 Représentants	735 Accessoires et pièces
512 Service domestique	740 Autos à louer
	745 Accessoires et pièces
	750 Autos à louer
	755 Accessoires et pièces
	760 Autos à louer
	765 Accessoires et pièces
	770 Autos à louer
	775 Accessoires et pièces
	780 Autos à louer
	785 Accessoires et pièces
	790 Autos à louer
	795 Accessoires et pièces

Annances ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Annances à la ligne agate: 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)
Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier... \$1.00
Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement, et ne soit pas nommé ou désigné de manière à tromper les lecteurs en aucune façon.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierons qu'il nous en fasse part.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Tél.: 522-4771

Tarifs des abonnements

Vente au numéro : \$0.15		
Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec :		
par semaine	par année	pour six mois
\$0.60	\$30.00	\$16.00
pour trois mois		un mois
\$9.00		\$3.00

Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur :		
par semaine	par année	pour six mois
\$0.50	\$25.00	\$13.00
pour trois mois		un mois
\$7.75		\$2.50

Par la poste, au Québec :		
par semaine	par année	pour six mois
\$20.00		\$6.50
pour six mois		un mois
\$11.00		\$3.00

Dans les autres provinces :		
par semaine	par année	pour six mois
\$35.00		\$19.00
pour six mois		un mois
		\$10.00

Aux États-Unis :		
par semaine	par année	pour six mois
\$40.00		\$22.00
pour six mois		un mois
		\$12.00

Pays étrangers :		
par semaine	par année	pour six mois
\$50.00		\$26.50
pour six mois		un mois
		\$14.00

Faire parvenir votre remise à

l'Action Québec
C.P. 1727
G1K 7K9
Québec, Qué.

Coupon d'abonnement :

Nom : _____

Adresse : _____

Montant inclus : _____



FINANCE (100)

Commerces — Industries

105 Argent à prêter

1ère HYPOTHEQUE — Argent à prêter sur résidentiel ou commercial dans Québec et banlieue. Charles-Henri Giroux "Infoline", 2560, des Plaines, Ste-Foy, P.Q. Tél.: 651-2605. 1 36282 7-6 (24 fs) 105

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon, Carrier & Laforte, notaires, 35, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3813. 1 36467 22-6 (24 fs) 105

130 Immeubles

Vous devez vendre votre propriété, commerce ou terrain. Consultez-nous; 5 personnes entièrement à votre service. Immeubles Canadiens Inc. "Courtiers". Tél.: 529-6178. 1 35462 3-5 (l.v.s. au 28-6) 130

(150) Commerce à vendre

Commerce de radios, télévisions, service à vendre ou à louer, jour: 842-2952 — 842-3126. 36307 8-6 (l.v.s. au 2-8) 150



SERVICES (200)

214 Cours - Enseignement

École Bilingual, cours jour, soir, cours commercial bilingue, secondaire court. Cours spéciaux: Dactylographie (méthode rapide 4 mois), 473, Canadienne — Tél.: 524-3215. 1 36285 7-6 (24 fs) 214

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC.
EXTERMINATION Insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319, du Pont, Québec. 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski. 723-6630. 1 36284 7-6 (24 fs) 226

247 Réparation, Entretien

SERVICE A DOMICILE SUR: sècheuses, poêles, lave-vaisselles, lessiveuses automatiques. Tél.: 522-3815, Fernand Gauthier, 282, Lavigne, Québec 4. G1R 1B2. 1 36346 14-6 (24 fs) 247

GUILLOT INC.
Pour vos travaux de rénovation, d'électricité, plomberie, chauffage, appelez 661-9211. 36085 26-5 (l.v.s. au 22-6) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier, coin Lavigne. Tél.: 522-3815. 1 36220 4-6 (24 fs) 250

256 Services divers

HEMORROIDES
Vous avez des troubles avec des Hémorroides, appelez M. P.-E. Dion, 125 avenue Parent, Québec 8. Tél.: 523-6274. Pas de médicament, mais possède le don de les faire disparaître sans médicament ni toucher. Pour rendez-vous: 12 hres à 1 hre 1/2. Tél.: entre 5h et 9h p.m. 36431 16-6 (24 fs) 256



LOGIS (300)

306 Chalets à louer

Chalet à louer (genre camp) Laval — 5 pièces plus chambre de bain, dans les montagnes. Tél.: 822-1503. 36475 20-6 (6 fs) 309

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

Mgr-Grandin, 5 1/2 pièces, entièrement repeinture, 1er étage. Tél.: 653-5920. 36149 30-5 (24 fs) 339

247 Réparation, Entretien

36375 29-6 (l.m.v. au 24-7) 247

36436 19-6 (13 fs) 256

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

36394 14-6 (13 fs) 456

331 Logements à louer (Limoilou)

EN VACANCES 18 MOIS SUR 18



PLACE CHARLESBOURG

6800, 1ère AVENUE
Placine intérieure, terrasse, sauna, confort, tranquillité, téléviseur, tapis, toute électricité, meuble sur demande. JOUR 681-0221 — SOIR 626-4448 9-6 (24 fs) 331

341 Logements à louer

A l'Ancienne-Lorette, logement de 3 1/2 pièces, libre le 1er juillet ou le 1er août. Tél.: 872-7089. 36406 15-6 (24 fs) 341

Logement à louer — St-Pascal, 2 pièces, meuble, éclairé, chauffé, 1365, rue Villeneuve. Tél.: 626-2938. 1 36293 7-6 (24 fs) 341

Logement à louer — Ville Venier, 4 pièces, eau chaude, \$125.00. Libre immédiatement. Tél.: 842-9979. 1 36306 8-6 (24 fs) 341

360 Maison à vendre

ST-MALO — Près centre industriel, maison de 6 logements, 3-4-6 pièces, chauffée. Très bon état, acompte \$5,000. Tél.: 523-5352. Conditions faciles. 1 36286 11-6 (12 fs) 360

Ville Portneuf, comté Portneuf, Maison — 1ère Avenue, près église, professionnels. Tél.: 286-6363. 1 35843 8-6 (20 fs) 360

985, Chemin St-Louis, près Belvédère — Grande propriété à vendre, payée comme loyer ou échangeable pour petite. Tél.: 633-0536. 36329 16-6 (6 fs) 360

391 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Vierge, magnifique terrain avec vue sur le fleuve, superbe lot 14,000 pieds, 319, du Pont, Québec. 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski. 723-6630. 1 36389 22-6 (l.v.s. au 13-8) 391

405 Accessoires de bureaux

A LIQUIDER — Classeurs (filaires) \$20. — Bureau \$12. — Table de travail et de dessin, classeur à plan, classeurs et armoires, bibliothèque, caddex, transfert-case, classeur, armoire Ronéo, laveuse à vaisselle, type convoyeur et table chaude pour restaurant, comptoir à crème glacée et fontaine, etc. — Tél.: 683-8057. 1 36418 16-6 (24 fs) 405

423 Avis divers

Attention
Désirez-vous faire Enca? Vente: Ménage complet ou ferme. Roger Guertin, Encenseur, St-Hilaire, Co. Rouville. Tél.: 467-5188. 2 36234 8-15 (22-6) 423

432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES aux meilleures conditions. A.B. Machines Inc., 485 boul. Lavigne, Québec. Tél.: 525-4692. 1 36283 7-6 (24 fs) 432

E. LACQUINIE INC., 500, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Clavigraphes Olympia. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau. 1 36287 11-6 (12 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest Est, Québec. 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner. 1 36288 9-6 (12 fs) 432

LIRETTE DACTYLO

MEILLEURES MACHINES aux meilleures conditions. A.B. Machines Inc., 485 boul. Lavigne, Québec. Tél.: 525-4692. 1 36283 7-6 (24 fs) 432

E. LACQUINIE INC., 500, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Clavigraphes Olympia. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau. 1 36287 11-6 (12 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest Est, Québec. 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner. 1 36288 9-6 (12 fs) 432

LIRETTE DACTYLO

MEILLEURES MACHINES aux meilleures conditions. A.B. Machines Inc., 485 boul. Lavigne, Québec. Tél.: 525-4692. 1 36283 7-6 (24 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest Est, Québec. 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner. 1 36288 9-6 (12 fs) 432

LIRETTE DACTYLO

MEILLEURES MACHINES aux meilleures conditions. A.B. Machines Inc., 485 boul. Lavigne, Québec. Tél.: 525-4692. 1 36283 7-6 (24 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest Est, Québec. 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner. 1 36288 9-6 (12 fs) 432

LIRETTE DACTYLO

La météo

MONTREAL — (P.C.) — Voici les prévisions météorologiques pour le vendredi 22 juin 1973:

Régions de l'Outaouais, de Montréal et des Laurentides: Aujourd'hui et samedi: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Maximum aujourd'hui: 80. Minimum cette nuit: 55 à 60. Maximum samedi: 75.

Région de Québec: Aujourd'hui: nuageux avec quelques périodes ensoleillées; possibilité d'averses ou d'orages plus tard dans la journée. Maximum aujourd'hui: 80 à 85. Minimum cette nuit: 55 à 60. Samedi: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses; possibilité d'averses

ou d'orages cet après-midi. Maximum aujourd'hui: environ 80. Minimum cette nuit: 50 à 55. Samedi: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses; Maximum samedi: 70 à 75.

Régions de Rimouski, de Baie-Comeau, de Sept-Îles et de la Gaspésie: Aujourd'hui: nuageux avec quelques périodes ensoleillées; quelques averses plus tard dans la journée. Maximum aujourd'hui: 75 à 80. Minimum cette nuit: environ 55. Samedi, ensoleillé avec quelques périodes nuageuses; Maximum samedi: 70 à 75.

TORONTO — (P.C.) — Voici les températures relevées jeudi dans les principales villes d'Amérique du Nord:

Ville	Minimum	Max.
Vancouver	54	79
Victoria	53	83
Jasper	41	80
Edmonton	48	78
Calgary	49	80
Saskatoon	46	81
Regina	43	79
Winnipeg	46	69
London	65	80
Toronto	67	79
Ottawa	65	82
Montréal	67	83
Québec	65	83
Fredericton	62	84
Saint-Jean, N.-B.	51	63
Moncton	55	81
Halifax	58	70
Charlottetown	59	79
Saint-Jean, T.-N.	45	73
Chicago	62	82
Détroit	60	81
Boston	67	87
New York	66	77
Washington	72	83
Tampa	75	86
Miami	74	85
Los Angeles	75	90
San Francisco	58	56
Boise	65	98
Nassau	78	88

L'horoscope

SAMEDI, 23 JUIN 1973

- 20 mars au 20 avril (Bélier)** — Vous cultivez de grands espoirs. La fin de semaine s'annonce divertissante et reposante à la fois. N'oubliez pas de remercier ceux qui ont des attentions pour vous.
- 21 avril au 21 mai (Taureau)** — Les domaines qui profiteront davantage de l'influence stimulante des planètes, aujourd'hui, sont: la littérature, la musique et la médecine.
- 22 mai au 21 juin (Gémeaux)** — Vous apprécierez la tournée des événements, surtout de vos loisirs. Une journée réussie dans le détail et l'ensemble.
- 22 juin au 23 juillet (Cancer)** — Vos responsabilités augmenteront, mais aussi vos sources de satisfaction. Le mouvement de la journée vous est agréable.
- 24 juillet au 23 août (Lion)** — Vous serez habile pour doser le sérieux et le récréatif. Vous n'aurez pas de difficulté à vous adapter aux imprévus. Bonne journée.
- 24 août au 23 septembre (Vierge)** — Prenez le temps de rire et de vous distraire, en fin de semaine, ce sera excellent pour votre santé physique, autant que votre bien-être moral.

Le Spécialiste du Stylo
ENR.
"ARTICLES de BUREAUX"
St-Roch Place Laurier
340 boul. Charest Est
523-7307 - 523-5223 651-4316

- 24 septembre au 23 octobre (Balance)** — Efforcez-vous de tirer parti des avantages de la journée. Vous renouez des liens d'amitié qui s'affaiblissent. Souriez.
- 24 octobre au 22 novembre (Scorpion)** — Ne perdez pas patience pour des insignifiances. Vous aurez des situations sérieuses à maîtriser. Souriez et l'on vous soutient.
- 23 novembre au 21 décembre (Sagittaire)** — On est attentif à vos réclamations et vous obtiendrez le double de ce que vous désirez. Vibrations planétaires mixtes.
- 22 décembre au 20 janvier (Capricorne)** — Vous devez accepter des restrictions que vous n'avez pas prévues. Profitez des bons moments que vous passerez en compagnie de personnes sympathiques.
- 21 janvier au 20 février (Verseau)** — Ne cherchez pas à aller plus vite que le vent. Calme et modération sont meilleurs pour la santé et assurent de meilleurs résultats.
- 20 février au 20 mars (Poissons)** — Journée satisfaisante sur le plan domestique. Il vous serait salutaire d'explorer des endroits inconnus et par surcroît d'avoir le temps de vous attarder.

Nécrologie

BRIND'AMOUR (Marguerite) — A Québec, le 20 juin 1973, à l'âge de 64 ans, est décédée Dame Marguerite Gourdeau, épouse de feu Joseph Brind'Amour. Elle demeurait au 284, 5e Avenue.

Elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre, M. et Mme Rosalie L'Heureux (Céline), ses petites-filles, Francine, Johanne et Christiane L'Heureux.

Les funérailles auront lieu samedi le 23 juin à 8h30.

Départ du Funérarium Lépine Ltée, 318, chemin de la Canardière, à 8h15, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 21-6 (2 fs)

BOIVIN (Marguerite) — A Québec, le 21 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée à l'hôpital Général, Mlle Marguerite Boivin, célibataire, fille de feu M. Joseph Boivin. Elle demeurait au 318, des Franciscains, Québec 6.

Elle laisse dans le deuil M. et Mme Raoul Boivin (Jeanne Chamberland), sa belle-sœur; Marie-Anne Boivin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures.

Départ des salons funéraires de "La Coopérative funéraire du Plateau", à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière St-Charles.

Le salon sera fermé de 5 h. à 7 h. 22-6 (1 fs)

BOUCHARD (Eugène) A l'Hôpital St-Joseph, La Malbaie, le 21 juin 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Eugène Bouchard, époux de Dame Marguerite Harvey. Il demeurait au 820, rue St-Etienne, La Malbaie.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, un fils et une belle-fille; M. et Mme Raymond Bouchard, ses belles-sœurs et beaux-frères; Mme Rodolphe Tremblay, M. et Mme Félix Tremblay, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu lundi le 25 juin 1973 à 10 heures.

Départ du Funérarium Lépine Ltée, 134, rue Doucet, à 9h45, pour l'église St-Etienne et de là au cimetière paroissial. 22-6 (2 fs)

CARON (Aline) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 20 juin 1973, à l'âge de 49 ans, est décédée Dame Aline Gamache, épouse de M. Xavier Caron. Elle demeurait à l'Islet-sur-Mer.

Les funérailles auront lieu samedi le 23 juin, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire Edouard De la Durantaye & Fils, L'Islet-sur-Mer, à 3 heures 45, pour l'église de L'Islet-sur-Mer et de là au cimetière paroissial. 21-5 (2 fs)

On peut vaincre le cancer
société canadienne du cancer

CHARTIER (Jeanne) — A Québec, le 21 juin 1973, à l'âge de 78 ans, est décédée Dame Jeanne Ménégrier, épouse de feu M. Paul Chartier. Elle demeurait au 135, Grande-Allée ouest.

Elle laisse dans le deuil ses filles: Paule et Françoise; sa sœur: Mme Louis Vergnes (Marie Ménégrier); ses neveux et nièces: M. et Mme René Hamel (Geneviève Vergnes), Dr et Mme Robert Naud (Paule Vergnes), M. et Mme Michel Vergnes (Estelle Rinfret), ainsi que plusieurs petits-neveux et nièces et arrière-petits-neveux.

Les funérailles auront lieu lundi le 25 juin, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Dominique et de là au cimetière Belmont. 22-6 (2 fs)

DESJARDINS (Napoleon) — A St-Michel de Bellechasse, le 19 juin 1973, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Napoleon Desjardins, ex-employé du C.N.R., époux de Dame Louise Grant.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. Yves Gilbert; son frère et sa sœur: M. Louis H. Gilbert, gérant de banque, époux de Dame Marguerite Patis. Il demeurait au 371, Péré-Marquette, app. 3.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa belle-mère: Mme J.-E. Paris; son frère et sa sœur: M. Roger Gilbert, Mme Paul-A. Desjardins (Blanche), ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs et un grand nombre de neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi le 22 juin, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Emilie Ruelland, à 2 heures 50, pour l'église de St-Michel et de là au cimetière paroissial. 21-6 (1 fs)

DUVAL (Denis) — A Sept-Îles, le 19 juin 1973, à l'âge de 28 ans, est décédé accidentellement M. Denis Duval, époux de Dame Raymond Ouellet. Il demeurait à St-Jean-Jort-Joli. Il était le fils de M. Armand Duval et de Dame Gabrielle Chamard.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Catheline, Hélène; ses frères et sœurs: Victoire (Mme Jean-Albert Caron), Françoise (Mme André Lavoie), Francine, Clément, Suzanne et Bernard.

Les funérailles auront lieu samedi le 23 juin, à 10 heures.

Départ du salon funéraire Dubé, St-Jean-Port-Joli, à 9 heures 50, pour l'église de St-Jean-Port-Joli et de là au cimetière paroissial. 21-6 (1 fs)

FITZGERALD (George Francis) — A Québec, le 21 juin 1973, à l'âge de 64 ans, est décédé M. George Francis Fitzgerald, fils de feu M. et Mme Francis Fitzgerald. Il demeurait au 459, rue Champlain.

Il laisse dans le deuil sa sœur et son beau-frère: M. et Mme Tobie Berthiaume (Anastasia), Mme Agnès Ryan, Mme Mary Fitzgerald; sa tante: Mlle Agnès Gunnip, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi le 25 juin, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 1584, Chemin St-Louis, à 9 heures 45, pour l'église St-Patrick et de là au cimetière paroissial. 22-6 (2 fs)

GILBERT (Louis-H.) — A Québec, le 21 juin 1973, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Louis-H. Gilbert, gérant de banque, époux de Dame Marguerite Patis. Il demeurait au 371, Péré-Marquette, app. 3.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils: M. Yves Gilbert; sa belle-mère: Mme J.-E. Paris; son frère et sa sœur: M. Roger Gilbert, Mme Paul-A. Desjardins (Blanche), ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs et un grand nombre de neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi le 25 juin, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont.

Que vos offrandes se traduisent en un don aux Pères Jacques et Emilie Gilbert, O.M.I., pour lesquels il a oeuvré. 22-6 (2 fs)

GILLARD (Esther) A Québec, le 21 juin 1973, à l'âge de 79 ans, est décédée Dame Esther Parker, épouse de M. George Walter Gillard. Elle demeurait au 310, Jeanne-d'Arc.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants et sa belle-fille, M. et Mme Lendell Gillard (Sylvia Fournier), M. Geoffrey Gillard, Mlle Lillian Gillard.

Les funérailles auront lieu samedi le 23 juin à 2h00.

Départ du Funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 1h. 45, pour l'église St. Mathew's, rue St-Jean, et de là au cimetière Mount Hermon. 21-6 (2 fs)

LANCEVIN (Edouard) — A Loretteville, le 20 juin 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Edouard Lancevin, époux de Dame Emma Verret. Il demeurait au 56, Valvue, Loretteville.

Les funérailles auront lieu samedi le 23 juin, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30, St-Joseph, Loretteville, à 9 heures 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. 21-6 (2 fs)

LEMIEUX (Angéline) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 21 juin 1973, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Angéline Lemieux. Elle demeurait au 509, Commercial, St-David.

Elle laisse dans le deuil son frère: M. Gilbert Lemieux; sa sœur: Mme Joseph Dumont (Jeannette); plusieurs neveux et nièces: M. et Mme Harold Daigle (Gilberte Dumont), MM. Robert, Gerald et Marcel Dumont.

Les funérailles auront lieu samedi le 23 juin, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 269, St-Georges, à 2 heures 45, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial. 22-6 (2 fs)

OUELLET (Edgar) — A l'hôpital Ste-Anne de Baie-St-Paul, le 20 juin 1973, à l'âge de 94 ans, est décédé M. Edgar Ouellet, époux de Dame Marie Carré. Il demeurait à La Malbaie.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa belle-fille: Mme Lucien Bouchard; ses petites-filles: Francine et Laurence Bouchard.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 134, Doucet, La Malbaie, à 1 heure 45, pour l'église de St-Etienne et de là au cimetière. 21-6 (2 fs)

ROULEAU (Marie-Lydia) A Québec, le 22 juin 1973, à l'âge de 88 ans, est décédée Marie-Lydia Rouleau, dite Sr St-François de Sales.

Les funérailles auront lieu mardi le 26 juin 1973 à 2 heures, en la chapelle du Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, sous la direction de Lépine Ltée. L'inhumation se fera au cimetière de la Communauté. 22-6 (2 fs)

TRUDEL (Odilon) — A Montréal, le 18 juin 1973, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Odilon Trudel, époux de Dame Marie-Rose Ouellet. Il demeurait autrefois à l'Ancienne-Lorette.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Anita; son gendre: M. Marcel Bluteau; ses sœurs: M. Marcel Thomas Mahoney (Florida), Alla et Marie-Anne, Mme Albert Drouin (Berthe).

Les funérailles auront lieu vendredi le 22 juin, à 14 heures.

La dépouille mortelle est exposée à Pointe-aux-Trembles, chez M. Alfred Dallaire, 11813 est, Notre-Dame. 20-6 (2 fs)

VERRET (Albertine) — A Québec, le 20 juin 1973, à l'âge de 70 ans, est décédée Dame Albertine Verret, épouse de M. J.-Alphonse Verret, entrepreneur-général. Elle demeurait au 1067, Louis-Riel, Ste-Foy.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille et son gendre: M. et Mme Maurice Tanguay (Madeleine); ses petits-enfants: Hélène, Jacques et France Tanguay; sa sœur, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Noël Lamontagne (Marie-Anne Gagnon), M. et Mme Albert Verret (Germaine Drolet), M. et Mme Roland Goulet (Marie-Anne Verret), M. et Mme Emile Verret (Thérèse Bissonnette), M. et Mme Philippe Verret (Jeanne Dubé), Mlle Marie Verret, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi le 23 juin, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière Ste-Claire, Dorchester. 20-6 (3 fs)

Tarif de publication

Avis de décès.
Services anniversaire: Formule régulière (sans photo): \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Remerciements pour sympathies
Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Compte rendu de funérailles (sans photo): \$20.00
Photo: \$10.00 additionnel par parution

SERVICE 24 HEURES PAR JOUR 522-4771

TOUJOURS PRÊTE À AIDER

Problème d'entreposage !

Nos annonces classées pourraient être la solution

Votre garage est encombré au point que l'auto n'y entre plus ! Le grenier est en train de devenir une trappe à feu !

Transformez bien vite ces objets inutiles en argent sonnante par une annonce classée.

Appelez aujourd'hui pour avoir votre argent demain

L'Action Québec

522-4771

LE FANTÔME



Par Lee Falk et Sy Barry



PHILOMÈNE



Par Ernie Bushmiller



LA FAMILLE TETEBECHE



Par Chic Young



D'UN OCEAN A L'AUTRE

Selon les créditistes

Au sujet du blé: le fédéral pratique un séparatisme économique

OTTAWA (PC) — Le gouvernement libéral minoritaire de M. Trudeau a triomphé facilement de la dernière motion de non-confiance introduite par les conservateurs, jeudi, aux Communes, critiquant le gouvernement pour avoir vendu du blé à des prix inférieurs à ceux du marché mondial.

En effet, grâce à 26 néo-démocrates, la motion a été défaite par 123 voix contre 93, M. Roch LaSalle, Ind. - Joliette, s'étant joint au groupe majoritaire.

Les conservateurs ont reçu l'appui des cinq créditistes présents aux Communes à ce moment-là.

ACCUSATION

Les conservateurs ont accusé le gouvernement Trudeau d'avoir vendu du blé à des prix inférieurs à ceux du marché mondial.

Selon M. Jack Horner, PC-Crowfoot, le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, se sert même de cet organisme à des fins politiques.

Premier orateur et parrain d'une motion présentée dans le cadre des journées consacrées à l'Opposition, M. Horner a déploré en plus que le gouvernement n'ait pas annoncé un paiement immédiat de \$0.30 le bois-

seau sur tout le blé vendu au cours de l'année récolte 1972-73.

Selon le ministre Lang, toutefois, il est vrai que les réserves de blé ont baissé, tel que M. Horner l'a prétendu, mais ce n'est pas de sa faute, c'est que les agriculteurs retardent les livraisons pour ne pas avoir à payer trop d'impôt.

De plus, il a nié pouvoir intervenir dans le processus de décision de la Commission canadienne du blé, organisation autonome dont le but est de veiller à l'organisation des marchés du grain cultivé au Canada.

En ce qui regarde la principale accusation d'avoir vendu du blé à des prix inférieurs à ceux du marché mondial, M. Lang a expliqué qu'au moment où ces ventes massives ont été faites, les prix étaient concurrentiels, même légèrement supérieurs à ceux des Etats-Unis.

Il a ajouté que si le Canada avait refusé de vendre du blé à la Russie ou à la Chine, l'an dernier ou il y a deux ans, les conservateurs auraient été les premiers à accuser le gouvernement de faire perdre de l'argent aux fermiers de l'Ouest.

Il a conclu en déplorant que l'on ait mis en doute le travail effectué par la Commission ca-

nadienne du blé.

Bourdes

Pour M. A. Gieve, NPD-Saskatoon-Biggar, même si le ministre a commis des bourdes monumentales dans le passé, les conservateurs font tout pour ruiner la confiance des fermiers de l'Ouest dans la Commission canadienne du blé.

"Je n'ai pas plus confiance dans les libéraux que les conservateurs" a-t-il soutenu, précisant que les Tories auraient dû songer à exiger du gouvernement des législations pour assurer l'avenir des agriculteurs de l'Ouest, au lieu de s'attaquer à la Commission canadienne du blé.

Le représentant créditiste en ce domaine, M. Adrien Lambert, Bellechasse, s'est porté à la défense des cultivateurs de l'Est, proclamant, de toute la puissance de ses cordes vocales et de ses poumons, qu'avant de rechercher des marchés internationaux, le gouvernement devrait s'intéresser aux marchés de l'Ontario et du Québec.

M. Lambert a affirmé que les cultivateurs du Québec quittent présentement des fermes à un rythme "effarant", et l'une des principales causes serait, à son avis, que le fédéral pratique un "séparatisme économique" au sujet du blé.

Les grains de provende sont en effet vendus à un prix légèrement supérieur dans l'Est du Canada et M. Lambert a soutenu que cela avait provoqué, depuis les derniers six mois, une hausse du coût de la production laitière au Québec.

L'orateur a même félicité les députés dirigés par M. Stanfield pour avoir provoqué un tel débat.

Ces derniers n'ont cependant pas, semble-t-il, été impressionnés par cette prise de position, car au moment où son temps de parole prescrite par le règlement, s'achevait, ils lui ont refusé la permission de continuer.

Le multiculturalisme de Trudeau risque de conduire à Babel

— Le Figaro

par Donat VALOIS

PARIS (P.C.) — Le quotidien parisien Le Figaro prétend que la politique de multiculturalisme du gouvernement Trudeau risque de conduire à une "certaine babelisation" et que le Québec a suggéré entre autres propositions de modification constitutionnelles, celle d'une union canadienne à texture républicaine.

Le quotidien a consacré, mardi et jeudi, deux longs articles sur le Canada, traitant de ses problèmes économiques, de l'importance de ses richesses naturelles ainsi que de ses problèmes culturels et constitutionnels. Ces articles, portant la mention "tous droits réservés", ont été rédigés par le journaliste Marcel Gabilly, qui a récemment séjourné au Canada et rencontré, laisse-t-il entendre, des personnalités politiques, dont le premier ministre Trudeau.

Ce qui couve, ce qui réapparaît toujours au Québec dès que l'interlocuteur se sent en confiance, écrit Gabilly, "c'est la tentation de la grande aventure: prendre des distances avec Ottawa".

Risques

Mais, selon lui, au Québec on ne sait pas encore comment, jusqu'où et quand prendre ces distances.

"On s'interroge à des échelons divers, pas seulement parmi les politiques, mais aussi parmi les fonctionnaires. On mesure les risques. Si les audacieux perdent du terrain, les réfléchis en gagnent. Moins exposés au risque, l'aventure prend alors visage d'expédition. Ottawa n'en devient que plus attentif".

Il rappelle que des propositions de modifications pouvant être faites à la constitution canadienne ont été élaborées et qu'elles sont entre les mains du comité permanent de fonctionnaires de la conférence constitutionnelle.

"Celles de la délégation québécoise comptent une cinquantaine de pages et contiennent des suggestions précises. Il s'y trouve notamment l'idée d'une union canadienne à texture républicaine et composée non pas de provinces, mais d'Etats qui pourraient du reste se fusionner entre eux".

Johnson

Le journaliste ne précise pas

si cette suggestion a été formulée par le gouvernement Bourassa ou s'il s'agit, en fait, de la proposition que la délégation québécoise au comité permanent de fonctionnaires de la conférence constitutionnelle avait faite, il y a quelques années, sous le gouvernement de l'Union nationale de l'ancien premier ministre Daniel Johnson.

Sous M. Johnson, le Québec avait suggéré de transformer le Canada en république du type présidentiel américain.

Le Figaro soutient, par ailleurs, que l'effort fait au Canada pour promouvoir le bilinguisme français et anglais permet une démultiplication des

langues des Néo-Canadiens.

A Regina, capitale de la Saskatchewan, le contre universitaire Luther compte une association de professeurs de langue seconde. L'ukrainien y fait flores, écrit-il. Il note aussi l'importance des minorités allemande, polonaise et autres qui voient dans cette politique un certain encouragement à conserver leur langue.

"Bref, en fait d'avenir, s'interroge le journaliste, une certaine "babelisation" ne serait-elle pas à redouter?"

Toutefois, il soutient, que cette politique de "multiculturalisme" entretient d'une façon extraordinaire le dynamisme du Canada.

L'ordinateur vous parlera de votre santé future

VANCOUVER (PC) — Dans quelques années, vous donnerez tous les détails sur votre régime de vie, et l'ordinateur vous dira si vous avez la chance de rester en santé pendant 10 ans.

C'est justement ce qu'on offre aux participants du congrès conjoint de l'Association des médecins canadiens et de son homologue britannique. On verra si le système a du bon.

Le Dr Harold Colburn, du ministère fédéral de la Santé, a expliqué que l'on fait l'expérience d'un programme par lequel toute personne pourrait se rendre compte si elle a pris des habitudes qui, à la longue, seraient dommageables à sa santé.

Ce qui peut le plus affecter la santé, dit-on, ce n'est pas le fait de fumer ou d'avoir une habitude de ce genre. En réalité, les mauvaises habitudes s'ajoutent à d'autres facteurs tels que la pollution, l'âge, etc.

Les experts du gouvernement veulent en arriver à un questionnaire facile, pas trop long, qui permettrait de mesurer les relations entre tous ces facteurs et d'en tirer les conséquences.

25 cents de conseils

Il resterait alors à changer son régime: on peut toujours s'il le faut, abandonner le tabac

ou l'alcool, ou faire de l'exercice.

A ce congrès, les médecins se sont déclarés favorables à une telle initiative qui pourrait améliorer l'enseignement.

Le questionnaire actuel coûte 25 cents; certaines questions peuvent être poussées plus loin lors d'une visite chez le médecin.

Avec 44 questions, l'ordinateur indique les chances de rester en santé pendant 10 ans, ou il donne des conseils sur la façon d'améliorer son régime de vie.

Un médecin qui, au congrès, a rempli le questionnaire, s'est fait dire par l'ordinateur qu'à 62 ans il a le physique d'un homme de 52 ans, et qu'il risque peu d'avoir une crise cardiaque ou une attaque de pneumonie.

D'autres ont appris ce qu'ils savaient déjà: qu'ils sont trop gras et que leur santé sera en péril.

Certains médecins ont été surpris d'apprendre que, pour eux, le verre d'alcool à la fin de la journée de travail était de trop.

En fait, cette méthode d'examen est sensiblement celle qu'emploie depuis longtemps les compagnies d'assurance - vie, mais le ministère de la Santé l'a adapté pour que la personne sache quoi faire pour rester en santé, ou le devenir.

Deuxième aéroport de Toronto: pas pour cette année

Par André BELLEMARE

OTTAWA (PC) — En dépit du choix de Pickering comme site du deuxième aéroport international de Toronto, les travaux de construction ne débuteront pas avant que le comité indépendant chargé d'étudier les besoins de cette région en transport aérien n'ait remis son rapport.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre des Transports, M. Jean Marchand, en rendant public le texte du mandat défini pour ce comité dont les membres seront nommés prochainement.

Déjà le 2 mars 1972, les gouvernements de l'Ontario et d'Ottawa s'entendaient pour désigner Pickering, une petite localité à une vingtaine de milles de Toronto, comme emplacement du futur aéroport international de la capitale ontarienne.

Les autorités ont également déjà procédé, en bonne partie, aux expropriations de terrains nécessaires à l'aménagement de l'aéroport.

Le comité, qui pourra formuler des recommandations au ministre des Transports, remettra son rapport au plus tard 12 mois après la nomination de ses membres.

L'étude du comité, qui donnera en même temps l'occasion à tous les individus et organismes de présenter leurs points de vue sur ce projet de quelque \$400 millions, portera, notamment, sur la nature des installations qui seront construites à Pickering, leur date d'inauguration et les conséquences qu'auront ces décisions sur d'autres installations aéroportuaires de la région torontoise.

Le mandat du comité a pour but, en somme, de permettre un examen aussi complet de détail que possible de tous les problèmes qu'implique l'aménagement du réseau de transports aériens à Toronto.

"Il importe de donner à d'autres paliers de gouvernement, aux collectivités locales et au public la possibilité de participer à cette étude, a dit M. Marchand dans le communiqué déposé aux Communes.

Ainsi le comité indépendant passera en revue tous les aspects du réseau régional de transport aérien, en prenant en considération les transports et l'aménagement régional, les répercussions sur le milieu, tant social qu'écologique, des différents projets y compris l'intermodalité des transports aériens, ferroviaires et de surface.

"Le comité sera ouvert à toutes les suggestions et prendra en considération toutes les données utiles notamment les faits nouveaux pouvant influencer sur les décisions concernant le réseau régional de transports aériens prisés à ce jour", a dit encore le ministre.

En attendant le rapport du comité, le travail de planification se poursuivra et aucune pression ne sera exercée sur les propriétaires pour mettre à exécution les ententes conclues en vertu de la loi sur les expropriations.

M. Marchand a exprimé l'espoir que la population de la région répondra de manière positive à cette entreprise du gouvernement fédéral.

C'est le 30 janvier dernier que M. Marchand, en conformité à des engagements antérieurs, recommanda la mise sur pied d'un tel comité indépendant.

A ce moment-là, le ministre avait indiqué qu'il n'entreprendrait pas la construction de l'aéroport avant la fin de l'étude projetée.

Le ministre des Transports, toutefois, a déploré que le gouvernement de l'Ontario ait décidé de ne pas participer aux travaux de ce comité d'étude.

Le gouvernement fédéral, de son côté, aurait espéré une contribution de l'administration de Queen's Park "étant donné le caractère coopératif que revêtent les entreprises fédérales et provinciales".

Skylab

**Mission accomplie
Retour sain et sauf**

— détails p. 1

**l'Action
Québec**

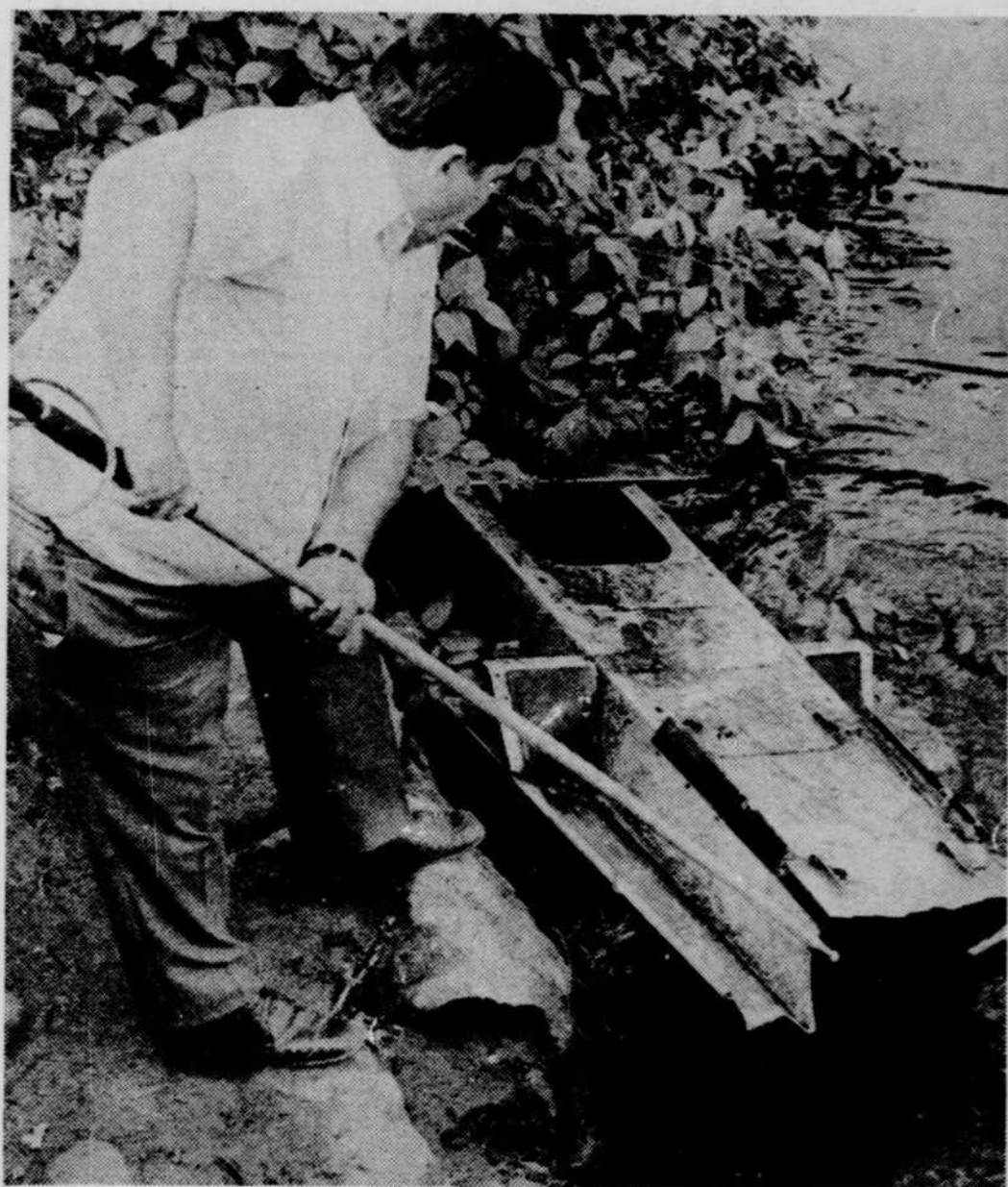
66e année — No 550
Vendredi, 22 juin 1973

15'

Exode des "cerveaux" québécois vers l'Ontario

— St-Pierre

détails p. 3



Articles volés sortis de la St-Charles

Cette partie arrière d'une motoneige est l'un des nombreux objets hétéroclites trouvés dans la St-Charles près du pont de la "Patate" à Neufchâtel. Ces recherches sont effectuées dans le cadre d'une vaste enquête conduite par le sergent-détective Roger Lepire de la police de Charlesbourg. (Photo l'Action-Québec, Mario Roy) ■

— photos et texte en page 3

Guerre nucléaire

***Nixon et Brejnev
signent un accord***

— détails p. 1

**La pollution: une des
principales causes des
nombreuses pluies**

— détails p. 5

***Les propriétaires de
calèches se sentent
menacés par la Ville***

— détails p. 3

TÉLÉ

A L'INTERIEUR :

Un guide-horaire descriptif de télévision et de cinéma.

CINÉ